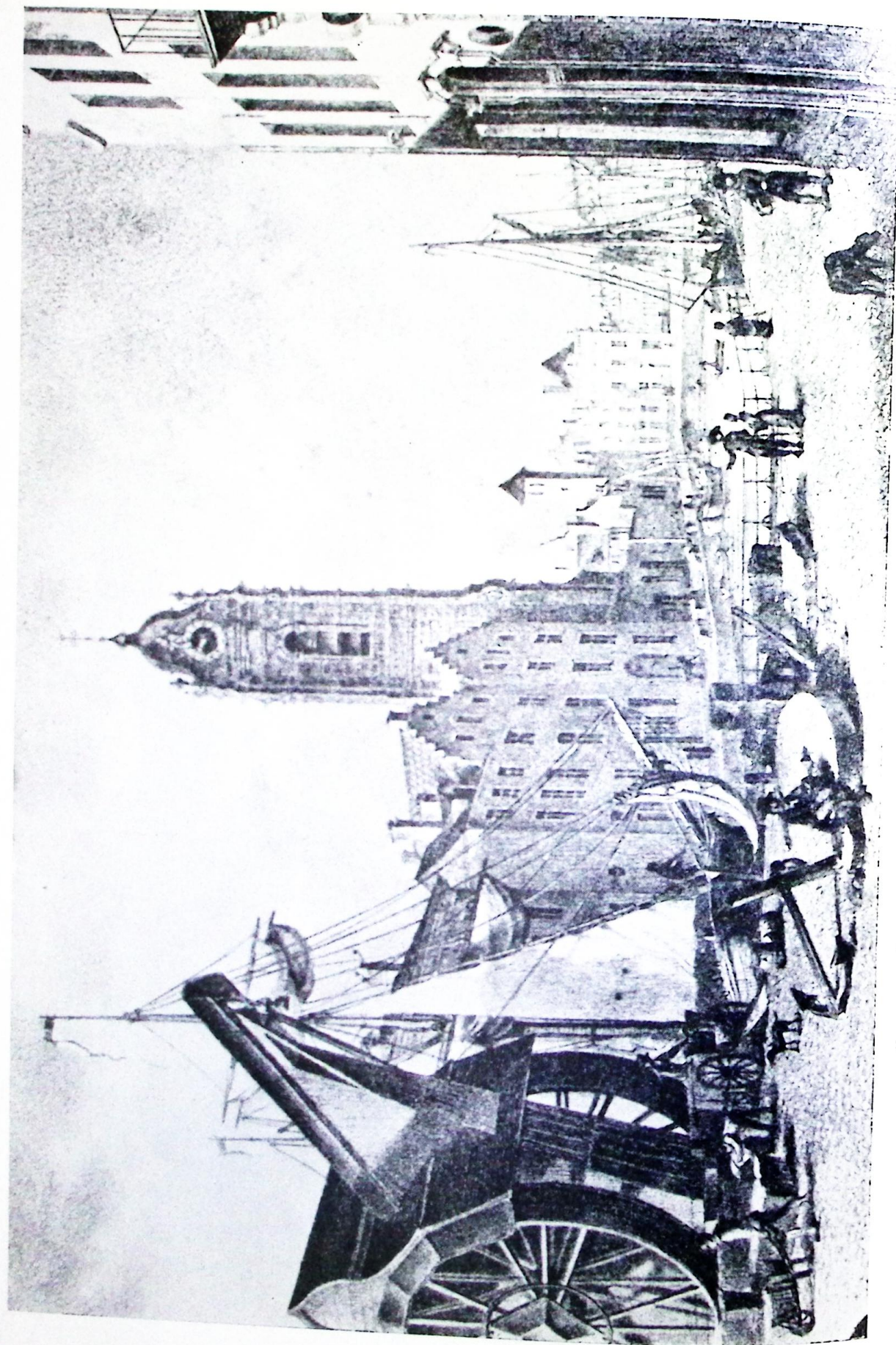


62/11



# brabant

novembre 1962 - n° 11 - mensuel



La grue gigantesque destinée au déchargement des bateaux, qui disparut en même temps que le bassin Sainte-Catherine.

## Fédération Touristique de la Province de Brabant

A.S.B.L.

4, RUE SAINT-JEAN  
BRUXELLES 1

TEL 13 07 50

ABONNEMENT : 10 F

ABONNEMENT : 80 F

C.C.P. 3857.76

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

### SOMMAIRE

- Où en est le « Plan Vert » ?  
André HUSTIN
- Chanson d'Echo.  
Joseph DELMELLE.
- Bruxelles, ma ville...  
Geneviève C. HEMELEERS.
- La rue Ste-Catherine.  
Georges WINTERBEEK.
- Les charmes de Perk.  
Emile POUMON.
- Houwaart, village typique du  
Hageland.  
E. OP DE BEECK.
- Le moulin de Limal.  
Ch. DE VOS.
- Triomphe du Brabant.  
Robert GOFFAUX.
- Le tir à l'arc en Brabant.  
DERIE DU BRUNCQUEZ.
- Quand Arthur Haulot expose.  
Yves BOYEN.

Les textes publiés n'engagent  
que la responsabilité de leurs auteurs.  
Les manuscrits ne sont pas rendus.

#### NOTRE COUVERTURE :

La charité de saint Martin (1510-1520),  
à l'exposition Ile de France-Brabant au  
Palais des Beaux-Arts de Bruxelles.

Où en est  
le

## « PLAN VERT » ?

Penché sur un papier blasonné à en-tête du château de Laeken, en cette sombre journée de décembre 1957, le Roi Baudouin écrivait :

« Mes prédécesseurs ont toujours eu le souci d'embellir l'aspect de nos villes et de veiller à la préservation des richesses naturelles qui font partie de notre patrimoine culturel. »  
« Comme eux, je suis attaché à la défense de cet héritage national et j'appréhende que la laideur et la banalité n'envahissent notre pays. »

De l'endroit même où il notait cette réflexion, le jeune souverain pouvait contempler les glorieuses frondaisons du parc et sans doute devinait-il, au-delà de la sombre futaie et derrière les grilles de son domaine, l'agitation bruyante de la ville...

Il reprit :

« Sans méconnaître les impérieuses nécessités économiques résultant de l'accroissement de la population, ni les exigences d'un trafic toujours plus dense, j'estime que les beautés naturelles de nos contrées comme nos monuments méritent qu'on les sauvegarde davantage. »

« Le Plan Vert dont j'ai pris connaissance avec satisfaction tend à répondre à cette préoccupation. »

« J'adresse un appel pressant aux pouvoirs publics, ainsi qu'aux particuliers, pour qu'ils collaborent à cette œuvre collective d'embellissement de la Belgique. »

Le Roi signa cette lettre et l'envoya aussitôt au ministre des Travaux Publics, M. Vanaudenhove.

### Vite, Messieurs !

Celui-ci la reçut avec un plaisir qui redoubla son énergie. Aussitôt il appela les fonctionnaires de son cabinet :

— Vite, Messieurs ! Un plan ne suffit pas. Il faut l'appliquer...

Il ne se passa guère de jour sans que le Ministre ne revînt à la charge. Malgré les soucis que lui causaient ses fameux tunnels, sa loi sur l'urbanisme et son projet de plan de 15 ans (qui n'est toujours pas voté) il fit planter, en deux ans, onze mille arbres et près de quarante mille arbustes pour la seule province du Brabant. La roue de la fortune tourna...

Lorsque le ministre Vanaudenhove prit congé de son personnel et de ses amis, il laissait beaucoup de choses derrière lui : notamment un nouveau Service du Plan Vert ayant pour principale mission d'assurer la permanence d'une idée, pour autant toutefois qu'on lui donnerait les moyens de la faire.

Près de cinq ans ont passé depuis cette journée de décembre où le roi Baudouin apporta son soutien au Plan Vert.

Les amis des arbres et ceux qui songent à l'esthétique autant qu'à l'hygiène des villes peuvent constater aujourd'hui, en feuilletant à nouveau le programme d'embellissement des années 59 et 60, que ce programme est loin d'avoir été exécuté.

### Pourquoi ?

D'où vient ce retard ?

D'aucuns l'attribuent, en bloc, au ministre actuel, M. Merlot, en qui ils ne veulent plus voir que le « saccageur de l'avenue de Tervuren ». C'est là sans doute un jugement hâtif.

Sans nous faire le défenseur du « saccageur », nous avons voulu savoir :

- 1) quels étaient les obstacles qu'avaient rencontrés les responsables actuels du Plan Vert;
- 2) quels étaient, par exemple pour le Brabant, les parties du Plan réalisées et celles qui ne l'étaient pas;
- 3) quelles seraient les actions à entreprendre dans un futur immédiat pour en parfaire l'exécution.

Une première raison explique l'inapplication du Plan Vert. C'est la hâte même avec laquelle l'Administration, joyeusement cravachée par le ministre Vandenhove, élaborait son premier programme triennal de plantations.

*Le long de la vieille route de Bruxelles à Louvain, menacée par les « assassins » que fait ce camion « Centra » ? Il prend une position... centrale. La crainte des arbres n'est pas toujours, malheureusement, le commencement de la sagesse ! A moins que la route ne soit jugée trop bombée...*



— *Quelles sont les routes, quels sont les canaux, quels sont les bâtiments publics susceptibles d'être embellis par des arbres ?* interrogea le directeur du Plan Vert.

Il reçut des réponses désordonnées, en vrac... L'administration des bâtiments, par exemple, lui expédia presque sans le modifier son programme propre de construction et d'entretien.

C'est ainsi qu'apparurent comme promis à des habillages de verdure : la prison centrale de Louvain, le ministère des Finances, rue Gaucheret à Schaerbeek, la gendarmerie de Lot, l'Office Central des Fournitures situé rue d'Idalie à Ixelles, l'Atelier de réparation à Uccle (où ?), la gendarmerie de la chaussée d'Helmet à Schaerbeek, et dans la même commune la poste, rue Royale Sainte-Marie, la Maison des Contributions de Asse, les gendarmeries de Beauvechain, Céroux-Mousty, Jauche, Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, Marbais, Nil-Saint-Vincent, Opprebais, Hamme-Mille, Haecht, Tremelo et Winghe-Saint-Georges.

Tels des Lamartine et des Châteaubriand, nos braves gendarmes sortaient ainsi du Plan Vert tout entourés de feuillages romantiques : « O Temps, suspends ton vol !!! »

Les exécutants du Plan Vert durent bien se rendre à l'évidence :

— *Ces bâtisses ne peuvent s'entourer d'aucune plantation. Tout au plus pourrions-nous y placer quelques pots de géraniums...*

Ce qu'ils ne firent pas toujours.

### Les arbres « assassins »

Leur premier souci fut de parer les routes nationales.

Mais où se trouvaient les trous causés par les manquants dans les lignes d'arbres déjà existantes ?

Ils questionnèrent à ce propos les bourgmestres. Ce furent les cantonniers qui répondirent. Leurs réponses tombèrent, drues comme des averses tropicales :

— *Il manque un arbre dans la côte derrière la chapelle et trois après la borne 7 mais de l'autre côté vers la rivière. Puis il y a cent mètres de sorbiers en place des sapins dont trois ont été coupés au tournant avant le pont...*

Ainsi surgit la vérité. L'action souhaitée risquait de se perdre dans une dispersion de cascadelles et de rus. Il fallait, d'une part, éviter de donner comme compagnons à des arbres vénérables de minces freluquets à peine plus hauts que des roseaux.

D'autre part, il valait mieux se résoudre à n'utiliser d'abord ses deniers qu'à des plantations par vastes tronçons.

— *Les arbres sont des assassins ! s'écriaient en ce moment les automobilistes, voyez les statistiques. Sur dix tués, la route n'en atteint que deux ou trois, les arbres en mettent sept à leur compte !*

On vérifia cette assertion dans les pays motorisés. Elle se révéla à peine exagérée. D'autant que l'élargissement généralisé des chaussées rapprochait souvent les arbres plantés en bordure.

Du coup, les Américains prirent le parti de ne plus autoriser les plantations des arbres à hautes tiges qu'à 10 mètres au moins des limites extérieures des autoroutes.

L'association suisse de normalisation prit la balle au bond et proposa de réduire cette marge à 4 mètres pour toute l'Europe. Des souhaits s'échangèrent à ce propos, d'un pays à l'autre. Mais de décisions ? Point d'européenne.

En Belgique, un arrêté royal interdit aux particuliers de planter désormais à moins de 2 mètres du bord des routes.

### Au garde-à-vous

Mais l'Etat ?

L'Etat peut officiellement se contenter des arbres plantés dans les voiries rurales à moins de 75 centimètres des limites de chaussée.

Pratiquement cette mesure entérine une situation très ancienne. Déjà au temps des rois de France, en effet, lorsque le pouvoir royal décidait de tracer une nouvelle route parmi les duchés et les comtés, fut-il le Roi Soleil, il avait à récompenser ses féaux de leur complaisance. Ceux-ci n'avaient pourtant de plus vif désir que d'indiquer au plus tôt les limites exactes de leur domaine. C'est pourquoi ils recommandaient bien à leurs jardiniers de planter des chênes, ou des hêtres au plus serré de la route royale.

Cette disposition ne rencontrait d'ailleurs que l'agrément des usagers. Il n'était pas inutile d'abriter, sous des ombrages tutélaires, bêtes de trait et voyageurs fatigués. Par temps de neige ou de brouillard, les routes arborées jouissaient, au demeurant, d'un contour plus net, mieux visible que les autres.

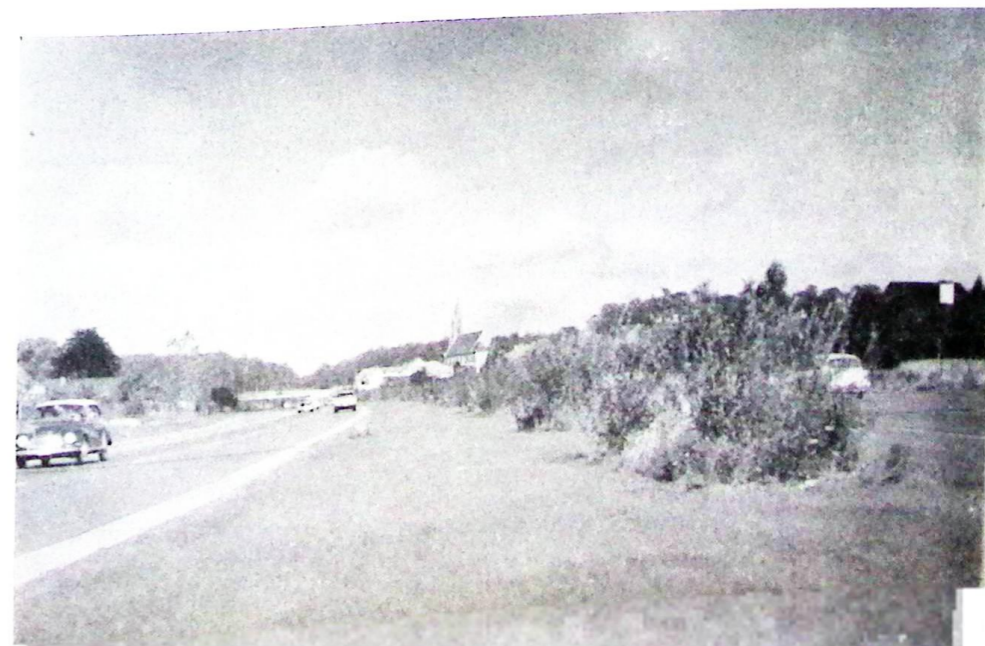
Napoléon ordonna d'étendre l'usage des plantations en lignes. Devant le petit général, au garde-à-vous comme des soldats, les arbres se rangèrent donc en bataillons d'agrément.

Et cet alignement napoléonien dure toujours !...

Mais dans l'optique des automobilistes d'aujourd'hui les rangs des fantassins au vert feuillage se sont singulièrement resserrés. Sous l'effet de la vitesse, les troncs quasi soudés les uns aux autres semblent former des murs derrière lesquels guette la Camarde aux yeux d'ombre...

D'où les mesures prises dans les campagnes : on sape bien plus qu'on ne plante.

*Fini d'aligner les gros troncs à la mode napoléonienne ! L'autoroute de Wavre est pourvue de rideaux d'arbustes qui, le soir, masqueront les phares trop éblouissants.*





Au débouché de la forêt de Soignes, l'assiette de l'autoroute Bruxelles-Wavre a exigé des expropriations considérables. Elle est garnie de plantations arbustives tant sur la berme centrale que sur les remblais.

### Les fonctionnels

La conception de la plantation des grands routes a donc évolué. On supprime aujourd'hui les alignements dangereux ou fatigants. On tend à laisser à la végétation une certaine liberté dans son implantation et dans son développement :

« Il faut éviter de donner au paysage un caractère statique qui atténuerait l'attention des conducteurs et favoriserait les accidents. »

On vise, par conséquent, à former des rideaux d'arbustes pour lutter contre l'éblouissement des phares.

L'ensemble des dispositions nouvelles (lorsqu'elles atteignent les talus surtout) exigent une largeur d'assiette rarement prévue, même dans les anciennes voies internationales.

Vouloir planter c'est donc s'engager souvent à exproprier, et c'est alors que se dressent en longues barrières les obstacles budgétaires. Actuellement, les instructions valables pour les autoroutes recommandent de ne plus planter qu'à 3 mètres du bord, afin de réserver aux accidentés matériels un espace de deux mètres cinquante pour pouvoir, par exemple, changer de roue.

Mais qu'arrivera-t-il lorsque la largeur ainsi fixée se révélera insuffisante à son tour ?

### Des arbres mobiles

On glisse tout doucement, ainsi qu'on le voit, vers la conception de l'arbre... à roulettes !

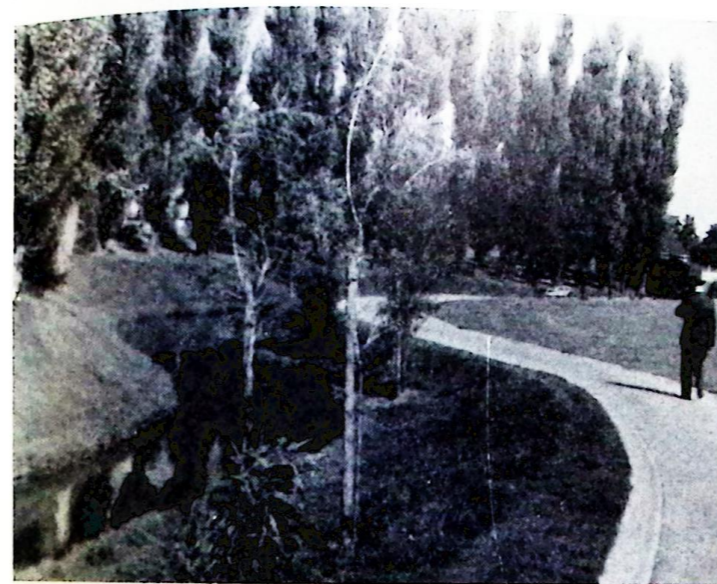
Déjà, il est vrai, les arbres du boulevard Lambert à Schaerbeek ont été ripés. Ils en ont d'ailleurs beaucoup souffert, cette opération ayant été gênée largement par la présence des câbles et des canalisations du sous-sol.

Par ailleurs, le Service du Plan Vert envisage de remplacer par des marronniers d'une trentaine d'années, amenés en camion de Gand ou de Ramskapelle, les arbres qui viennent d'être abattus à l'avenue Louise à Bruxelles.

Ainsi qu'on le sait les « Léopoldiens » de l'avenue Louise ont été empoisonnés accidentellement par une canalisation de gaz poreuse. D'autres marronniers ont été enlevés pour permettre la construction de nouveaux tunnels. C'est, certes, un exploit d'amener de Flandre à Bruxelles des arbres de trente ans ! Mais ne pourrait-on en trouver plus près, dans de meilleures conditions ? L'avenue Hermann Debroux, à Auderghem, pourrait fournir les arbres recherchés. Il y a là deux belles rangées à l'endroit précis où l'Administration des Ponts et Chaussées projette de construire un viaduc permettant à l'autoroute venant de Namur de sauter le boulevard du Souverain et de gagner la Plaine des Manœuvres d'Etterbeek. Plutôt que d'abattre inutilement ces arbres dans quatre ou cinq ans, pourquoi ne pas leur payer un voyage jusqu'à l'avenue Louise ? On pourrait, d'ailleurs, se limiter à n'en prendre qu'un sur deux, pour ne rien déparer à l'heure actuelle.

Le contournement de Nivelles, d'autre part, sans aller déjà jusqu'à la conception de l'arbre à roulettes (qu'il vaut tout de même mieux éviter autant que possible) est typique de deux méthodes nouvelles différentes. Une plantation de type rural orne la route là où le paysage l'autorise. En revanche, un alignement serré et massif marque l'entrée de la ville brabançonne. On s'est inspiré là de l'alignement extraordinaire qui ravit bien des voyageurs à l'entrée de Tournai, sur la route de Courtrai.

Le long des canaux du Brabant, le programme des plantations a été également retardé, arrêté même parfois, par les industrialisations. Tel est le cas le long du canal de Charleroi à Clabecq, Lembeek, Lot, Ruisbroeck et Drogenbos.



L'aménagement du parc à l'emplacement du vieil étang Sény aujourd'hui disparu est assurément une réussite. La sinueuse Woluwé y paresse avec langueur.

A Virginal et à Ronquières ce ne sont plus les arbres qui prennent des roulettes, c'est le canal lui-même ! Aussi faudra-t-il attendre que la nouvelle voie d'eau ait eu le temps de s'insinuer dans le paysage avant de songer à la décorer.

Ce sont donc des motifs administratifs, budgétaires et techniques qui ont retardé l'application du Plan Vert.

### L'acquis

Maintenant, assez de digressions : passons au contrôle :

— Quelles sont les parties du Plan Vert achevées en Brabant ?



L'Etat possède ici les terrains nécessaires où pourrait s'allonger une drève triomphale jusqu'à Bouchout.

L'Administration nous fournit la réponse :

— Le ring de Bruxelles entre Strombeek et Grand-Bigard; le ring de Louvain, la route de Waterloo à Gosselies; le redressement de la route de Mons à hauteur de Quenast; le contournement de Genappe (d'une manière d'ailleurs peu satisfaisante, l'entrepreneur ayant mal suivi sa plantation et ayant négligé de redresser des arbustes soufflés par une tempête); des boulevards et des avenues de Bruxelles; les bermes et talus de l'autoroute Bruxelles-Ostende; enfin hors programme : le début de l'autoroute Bruxelles-Namur entre Overijse et... Overijse.

— Et nos bâtiments publics ?

— La mise au vert de nos bâtiments publics a été tenue en veillesse : trop peu de bourgmestres, malheureusement, demandent à profiter des subsides que leur offre le Plan Vert lorsqu'ils s'engagent à rendre leur commune plus attrayante et plus saine par des plantations.

Départ est donné néanmoins au planning végétal du lycée de Forest; on élaguera à l'athénée de Jodoigne; l'entreprise poursuit sa « première phase » au Centre de protection de l'enfance de Wauthier-Braine; mais mieux encore : l'opération « Feuillage » est terminée à l'école normale technique de Diest : et depuis longtemps !

On peut ajouter à cela des réalisations partielles le long du canal de Charleroi, l'aménagement du parc Sény à Auderghem, la réadaptation du parc de Laeken aux emplacements des pavillons d'exposition de l'URSS, de Suisse, de Thaïlande, d'Espagne, du Royaume-Uni, d'Allemagne, de Yougoslavie, du Brésil, du Mexique, de Monaco, du Portugal...

Des plantations arbustives ont modifié (devant le Belvédère habité par le prince Albert et la princesse Paola) l'entrée voisine du pavillon américain.

L'Administration de l'Etat revendique aussi, à juste titre, l'entretien général des 1350 hectares de squares et de parcs qui sont mis à charge de ses services.



### Les manquements

Parmi les projets qui méritaient assurément un meilleur sort et où le Service du Plan Vert n'a pas engagé d'action, rangeons les abords de l'avenue de

*Pourquoi avoir abattu si tôt les ormes qui faisaient ici la joie des promeneurs? C'était pour construire le boulevard de la Woluwe? Eh bien, le voilà. Il est joli!*

Même carence en ce qui concerne les abords du boulevard de la Woluwe où s'ajoutent les regrets que l'on doit formuler devant la destruction prématurée et injustifiable des grands ormes de Woluwé-Saint-Pierre.



*Voici l'ancien Jardin Colonial, avenue Sobiewski, à Laeken. Le roi Léopold II l'avait fait planter d'arbres exotiques : à gauche, la rue des Ebéniers... qui ne comporte pas de plaque indicatrice.*

Meisse. L'Etat possède là les terrains d'une drève qui pourrait atteindre de 300 à 400 mètres de large et conduire les promeneurs depuis le terminus des trams du Centenaire jusqu'au Jardin Botanique de l'Etat à Bouchout.

Evidemment il n'a pas fallu faire appel à des paysagistes pour orner l'autoroute Bruxelles-Liège dont le départ n'existe encore que sur les plans laissés en héritage au ministre Merlot.



*La rue des Ebéniers est habitée par une famille de cinq chats. Le soir, ils vont dormir (à gauche) au Stuyvenberg, près de la reine Elisabeth. Pendant la journée ils ronronnent (à droite) dans le « Jardin Colonial ». « Ils viennent là, nous dit un vieux, pour manger ce que je leur apporte. Mais ce sont les flics ! Ils refusent la viande de porc. Mais les merles sont ravis de cette insolence. Eux, ne font pas les fiers. Pourtant ils vont bavarder sur le Palais du Roi chaque matin ! »*

Rien n'a été fait non plus (sinon l'abattage de beaux arbres) le long de la vieille route Bruxelles-Louvain.

Les « parkings touristiques » de l'autoroute Bruxelles-Ostende sont restés dans les limbes. Idem par conséquent des arbres qui devaient les enjoliver.

Bocages, gerbes, massifs, bosquets, fleurs auraient pu aussi, d'après le programme, couronner les ruines de l'Abbaye de Villers-la-Ville ainsi que la plaine de Scheut à Anderlecht.

### Demain ?

— *Que va entreprendre le Service du Plan Vert dans le futur immédiat en Brabant ?*

Une nouveauté est à l'ordre du jour dans le domaine routier. Elle consiste à lancer deux promenades de part et d'autre de l'avenue de Meisse : la première vers « Méli », la seconde vers le Jardin Botanique de Bouchout. Ces deux promenades prendraient pour départ le passage inférieur de la Chaussée Romaine sous l'autoroute d'Anvers. Ce passage situé tout contre le terminus des tramways bruxellois engage le piéton à déambuler à loisir sur l'un ou l'autre itinéraire proposé à sa fantaisie.



Bien entendu, ces promenades seraient largement arborées. Elles formeraient là « l'Entrée Triomphale » dont rêvait le roi Léopold II. Il n'est pas inutile d'insister sur le fait que l'Etat possède déjà là tous les terrains nécessaires.

— *Qu'a-t-on fait jusqu'ici pour extraire ces promenades des dossiers où elles dorment ?*

Le gouvernement a inscrit vingt millions sous ce titre au budget des Travaux Publics. Quand utilisera-t-il ces crédits ? Bien malin qui pourrait le dire !

Les parcs publics, en revanche, sont plus heureux que les routes. Il suffit pour s'en assurer d'examiner à quelle cure de rajeunissement est soumise actuellement le parc de Woluwé. Les étangs ont été vidés, les berges renforcées, les îles retapées, les pelouses drainées, l'ensemble rendu à son éclat et à sa vigueur.

Une fée vient de toucher également de sa baguette magique un bassin de Tervuren, dans les Jardins à la française qui s'étendent en face du château.

D'autre part, une sorte de vaste grotte de verdure (elle a près de 3 hectares) va être transformée bientôt en parc public à Laeken. Il s'agit de l'ancien Jardin Colonial voulu par Léopold II entre l'avenue Sobiewski et la rue des Ebéniers.

Les grilles qui entourent ce domaine un peu fantasmagorique seront maintenues. On les fermera seulement le soir. En 1958, ce « Jardin » fut occupé par les services de l'exposition. Il ne l'est plus maintenant que par cinq chats qui y règnent en souverains absolus.

### Arbustes pour aveugles

Et maintenant, parlons de Ten Reuken. Connaissez-vous Ten Reuken ? C'est là, à Auderghem, un des parcs les plus brillants du Brabant. Tout le porte à devenir *le premier du pays*.

Au cours de 1963, les berges du lac seront parachées à la joie du Casting Club de Belgique qui y organise ses concours de pêcheurs sans hameçon et au plaisir aussi des grands enfants qui lancent sur le plan d'eau de petits bateaux téléguidés par radio.

Le marécage d'amont sera assaini et les promeneurs accéderont à l'île dont les bocages touffus semblent bien faits, à vrai dire, pour abriter les rêves d'un Paul Delvaux.

Par ailleurs, le jardin spécial pour aveugles (projeté par le ministère précédent en mars 1960) sera réalisé en 1963 également. Il s'agit d'un square à l'image de ceux qui sont ouverts à Zürich et La Haye et qui s'inspirera particulièrement de celui qui existe au faubourg de Brooklyn à New-York. Il sera situé

*Les berges de Ten Reuken s'effondrent. Et les canards de protester : « Alors ! il n'y a presque plus d'eau ici ! »*



Ici, les aveugles apprendront la botanique.

au coin du boulevard du Souverain et de l'avenue Charles Lemaire. Les visiteurs pourront s'y déplacer sans aide, étant guidés à bout de canne par un rebord de béton ou encore par une main courante longeant les plantations.

Selon que l'aveugle se trouvera près des arbustes ou près des fleurs, le terrain des plates-bandes sera surélevé par un muret de 25 à 80 centimètres de haut, de manière à placer le corps des plantations à 1,20 mètre de haut : à portée de la main.

Il y aura 40 plantes à fleurs différentes, caractéristiques soit au toucher soit à l'odorat. Chaque plante sera signalée par un écriteau en Braille. On y mariera les héliotropes à la lavande, à la mélisse, au rosemarin, aux salvias, à la menthe, au thym. On y trouvera aussi des sedoms, des écheverias, du lierre, des artémises, des chrysanthèmes, ainsi que 150 arbustes de sélection et une fontaine agréable par son toucher frais et son friselis.

Comme il y a cinq mille aveugles en Belgique, dont plus de mille rien que dans l'agglomération bruxelloise, cette réalisation sera d'une grande utilité. Elle n'orientera pas les aveugles vers la profession de jardinier mais elle pourra au moins leur ouvrir le domaine très fermé de la botanique.

#### Adjudications par province

Pour ce qui est d'agréments nos différents bâtiments publics, relevons que le Centre de protection de Wauthier-Braine est bien entré dans les préoccupations

du chef des services des plantations de l'Etat. Tant mieux ! Il en est de même, heureusement, pour le lycée royal d'Etterbeek.

Une disposition nouvelle favorisera désormais tous les bâtiments d'Etat : à l'avenir, les commandes de stocks pour fournitures de plantes donneront lieu à des adjudications globales par province, les études étant réalisées par le Service du Plan Vert.

Ceci consolera-t-il tous ceux à qui ce service n'a encore rien apporté ? Nous pouvons en douter.

Pourtant, si les fruits répondent aux promesses des « fleurs », le Brabant connaîtra bientôt (dans sa partie centrale tout au moins) un aspect plus riant et un air enrichi d'oxygène.

Que ceux qui doutent encore des bienfaits d'un Plan Vert méditent l'expérience du professeur Leclère qui, ayant placé une souris vivante près du tunnel de la place Louise à Bruxelles, constata qu'elle avait succombé aux émanations toxiques après quelques minutes. Et que ceux qui nieraient l'influence de cette situation sur l'Homme se souviennent de ces chiffres cités à Bruxelles par l'échevin des Travaux Publics : « Près de cent cinquante mille personnes habitaient il y a quelques dizaines d'années dans le polygone renfermé par le premier boulevard de ceinture. La majorité d'entre eux ont quitté le centre. Il en reste à peine plus de cinquante mille aujourd'hui ! »

A côté de pareille chute de valeur que représente le prix de quelques milliers d'arbres ?

André HUSTIN.

# Chanson d'Echo ou Le Brabant est l'Île de France de la Belgique

S AUF erreur, la formule : « Le Brabant est l'Île de France de la Belgique », est d'Edmond Picard. Elle a fait fortune et Walter Fostier l'a rappelée dans une de ses émissions touristiques.

Le Brabant et l'Île de France occupent des positions centrales. Leurs paysages sont modérés, variés, avec des caractéristiques pittoresques assez semblables. Tervuren et Barbizon ne sont pas seulement deux grandes écoles de pleinairisme. Les deux sites ont, en commun, bien des éléments. Soignes et Fontainebleau ont quelques traits de parenté. La tour de Moriensart, en Brabant, fait songer à celle dite de

Jules César, à Provins, ou au donjon ruiné qui domine Etampes. Je revois cette tour Guinette se découpant sur un ciel nuageux évoquant celui, si pictural lui aussi, de la province brabançonne.

Des rapports paysagers — rapports ou similitudes ? — existant entre l'Île de France et le Brabant, il serait assurément aisé de déduire des propositions sentimentales et lyriques d'autant plus convaincantes qu'elles seraient toutes imprégnées de chaleur d'âme. Mais, tout compte fait, ces propositions ne seraient que ruses, astuces et mensonges adroits comme ceux auxquels les hommes politiques ont souvent recours.

Il existe, entre le Brabant et l'Île de France, des affinités ou des points de contact d'une réalité bien plus profonde. Il suffit, pour en avoir la preuve, d'interroger l'histoire, la grande et la petite.

Mon dessein n'est pas de comparer, de rapprocher et d'unir les passés de ces deux cœurs — deux cœurs de deux pays amis ! — que sont le Brabant et l'Île de France. Je laisse cette tâche à quelque historien à double vue. On me permettra toutefois de rappeler que Charles de France eut, au X<sup>e</sup> siècle, son habitation à Bruxelles, près de l'inaugurale chapelle Saint-Géry; qu'un dauphin de France reçut l'hospitalité au château de Genappe et que l'un de ses enfants, mort en bas âge, repose à Notre-Dame de Hal. On me permettra aussi d'évoquer le souvenir de Victor Hugo à Waterloo et celui de Marie Peyrat à Gaesbeek. C'est grâce à cette parisienne, devenue marquise d'Arconati, que l'Etat belge doit le magnifique domaine brabançon du Payottenland.

Le Brabant et l'Île de France ont procédé, au cours des siècles, à de nombreux échanges, à de fructueuses collaborations qui se sont manifestées dans bien des secteurs d'activités. Que ne doit pas l'automobile, ce moyen de prospection touristique exceptionnel, à la rencontre du châtelain de Dion-le-Val avec le petit mécano de Clignancourt qui s'appelait Georges Bouton ?

C'est peut-être dans les noms de lieux qu'il faut chercher le témoignage, subtil peut-être mais probant, de la réalité et de la qualité des liens unissant les deux provinces. Nombre de toponymes de là-bas et d'ici se répondent, se font écho. La chose m'a inspiré

Une sculpture de saint Germain en bois polychromé datant du XIII<sup>e</sup> siècle. Elle se trouve en l'église de Couture-Saint-Germain. (Photo A.C.L.)



un petit poème : *Chanson d'écho*, mêlant, au fil de ses vers, des noms qui sont du Brabant et de l'Île de France et qui, souvent, ont même appui, même résonance, même couleur.

En commentaire à quelques-uns de mes vers, je voudrais recopier ici, notamment, ces quelques lignes d'*Où la Chèvre est attachée* de Lucien Christophe : « *Au flanc d'un aimable coteau coupé de futaies légères et de vergers ombreux, à Couture, sur un des plus minuscules villages de la vallée de la Lasne, saint Germain l'Auxerrois étend son patronage. Est-ce pour lui faire honneur que sur le rebord du plateau qui fait face à Couture on a baptisé « bois de Paris » le taillis où des lièvres s'enfuient sous des fougères ? Jamais vigneron de Bourgogne et citadin parisien ne prit plus paisiblement possession d'un site de prairies brabançonnaises...* ».

Signalons ici, par parenthèse, que Couture-Saint-Germain garde, de son patron auxerrois, une statue-colonne entoillée et polychromée datant du XIII<sup>e</sup> siècle. Et que ce patron, Couture le partage avec Saint-Germain-en-Laye. Et que, à quelque distance du Bois de Paris, s'élève, sur Waterloo, le hameau de Petit-Paris.

Au demeurant, le Brabant est plein de réminiscences d'Île de France, cet autre pays de la douceur de vivre. Et c'est ainsi que, sur la route de Genappe, une petite chapelle porte ces vers de Péguy :

*Et tressez pour ces fronts,  
Reine du pur froment  
Quelques épis cueillis  
Dans la maison des fêtes.*

Je viens de citer Péguy, présent en Brabant avec l'un de ses quatrains, et je ne puis m'empêcher de penser à cette route qui, coupant en droite ligne le magnifique grenier de la Beauce, élève sur le ciel la fine châsse de pierre sculptée qu'est Notre-Dame de Chartres. Et je ne sais pourquoi, revoyant Chartres, je revois aussi le clocher d'Alsemberg, serti de sa couronne. Lui aussi monte, au-dessus de la route et des blés, du même élan magistral, avec la même ferveur de prière.

Le film du souvenir projeté, sur l'écran de la mémoire, d'autres heureuses images. Je revois Moret et je pense à Maret, hameau d'Orp-le-Grand, en Brabant. Et, prononçant d'autres noms, je m'interroge sur ce que sont devenues les évocations de l'Île de France jadis matérialisées, le long de la Senne bruxelloise, par des lieux-dits ou des châteaux : Versailles, Meudon, Marly, Fontainebleau, Rambouillet, Beaulieu et Monplaisir ? Certains de ces toponymes subsistent mais les endroits et les castels qu'ils désignaient ont été dépouillés en grande partie ou totalement de leur cachet romantique par la dévorante industrie.

Ceux qui nous ont précédés sur la terre brabançonne et qui ont donné ces noms à divers lieux feuillus des rives de la Senne n'ont-ils pas voulu, ainsi,

perpétuer en Brabant le souvenir de cette autre terre merveilleusement humanisée qu'est l'Île de France ? Et, s'ils ont donné à ces lieux des noms aussi évocateurs, n'est-ce pas parce que le décor et ses aspects variés ressemblaient ou faisaient écho aux sites de là-bas ?

*Chanson d'écho* — ou d'échos —, oui, assurément ! Je me plais à associer les noms de là-bas et d'ici. J'ai plaisir à confronter ce que j'ai vu là-bas à ce que je vois ici. Et je mêle en bouquet les fleurs d'Huizingen à celles du Bourget afin d'en faire hommage à ceux qui ont eu l'heureuse idée de jumeler Île de France et Brabant !

Joseph DELMELLE.

## Chanson d'Echo

*Pour la sonorité, pour le loisir,  
Je vous cite au hasard et vous fiance,  
Noms du Brabant et de l'Île de France :  
Beaulieu, Meudon, Argenteuil, Monplaisir !*

*Vos noms, tels les oiseaux que l'on capture,  
Semblent doubler la voix d'amis lointains.  
Je dis : Chaumont, et je dis : Saint-Germain,  
Et l'écho répète ou répond : Couture !*

*J'unis vos noms comme ville et faubourg :  
Lillois, Loisy, Tilly, Lizy, Nizelle,  
Et fais entrer leurs syllabes jumelles  
Dans un récit tout de gloire et d'amour !*

*Dans mon poème ainsi qu'en un creuset,  
Ils se fondent d'instinct et se mélangent :  
Melun, Melin, Milly, Louvres, Louvranges,  
Gretz, Grez, Pecq, Perk, Chateaudun, Châtelet !*

*Île de France et pays brabançon,  
J'énumère à plaisir vos toponymes  
Formant un long et beau collier de rimes  
Que je suspends au cou de ma chanson !*

Joseph Delmelle.

*Le prix de l'entrée générale à l'Exposition Île de France-Brabant au Palais des Beaux-Arts a été fixé à 20 francs.*

*Ce montant est réduit à 10 francs, pour les enfants, étudiants et groupes ainsi que pour les membres de la Fédération touristique sur présentation de leur carte.*

*Heures d'ouverture : tous les jours de 10 à 18 heures.*

# L'élégante et sereine exposition

## Île de France Brabant

★

## Palais des Beaux-Arts

★

*Lors de l'inauguration, l'excellent cicerone Victor-Gaston Martiny, commissaire de l'exposition, signale plusieurs œuvres maîtresses du vaste ensemble exposé, à l'aimable attention des nombreux invités.*



*Pour la circonstance, « notre plus vieux bourgeois » a revêtu un de ses plus beaux costumes : celui qui lui fut offert par le roi de France.*



# BRUXELLES, *ma ville...*

AU XII<sup>e</sup> siècle, quand Bruxelles commença à prendre de l'importance, la nécessité d'un hôpital se fit sentir. On procéda donc à la fondation de l'Hôpital Saint-Jean-au-Marais, à l'endroit qu'occupe actuellement la place Saint-Jean.

D'après le professeur Guillaume Des Marez, cette place formait, jadis, un marais où s'écoulaient les eaux venant du Ruysbroeck où l'on noyait, suivant la légende, les femmes adultères. — Paul Bonenfant, lui, a démontré qu'il ne s'agissait pas d'un marais (broeck) mais d'une sorte de réservoir (poel) alimenté non par les eaux du Ruysbroeck mais par une nappe aquifère souterraine et par l'eau de pluie. En 1407, d'ailleurs, d'après les comptes communaux, la Ville acheta à l'Hôpital Saint-Jean-au-Marais un terrain sur lequel une fontaine fut établie. Toujours d'après Paul Bonenfant on ne noyait pas les adultères, mais on les plongeait dans l'eau au moyen d'un panier.

Au XIII<sup>e</sup> siècle on construisit, en ce même lieu, une église qui passait pour l'un des plus beaux monuments de la Ville.

Et le temps passa...

En 1776, selon un rapport adressé au prince Charles de Lorraine par le Magistrat de Bruxelles, les bâtiments de l'hôpital étaient dans un piteux état. En 1820, l'hôpital se dégradait à un point tel qu'une Commission spécialement nommée pour l'étude de cette question aboutit à la seule conclusion raisonnable : abattre. En 1846 exactement ce fut chose faite : hôpital, église, réservoir et fontaine disparurent. Un nouvel Hôpital Saint-Jean fut ouvert au boulevard Botanique. L'autorisation de l'édifier sur l'emplacement occupé par l'Hospice Pachéco (du nom d'une illustre famille espagnole) avait été accordée par Arrêté Royal du 5-10-1827. La première pierre fut posée en 1838; l'achèvement des travaux date de 1843.

L'hospice, lui, fut transféré en 1829 sur un terrain situé entre le boulevard de Waterloo et la rue aux Laines. Il fut démoli en 1889 au moment où les projets de construction du gigantesque Palais de Justice modifièrent ce quartier de fond en comble.

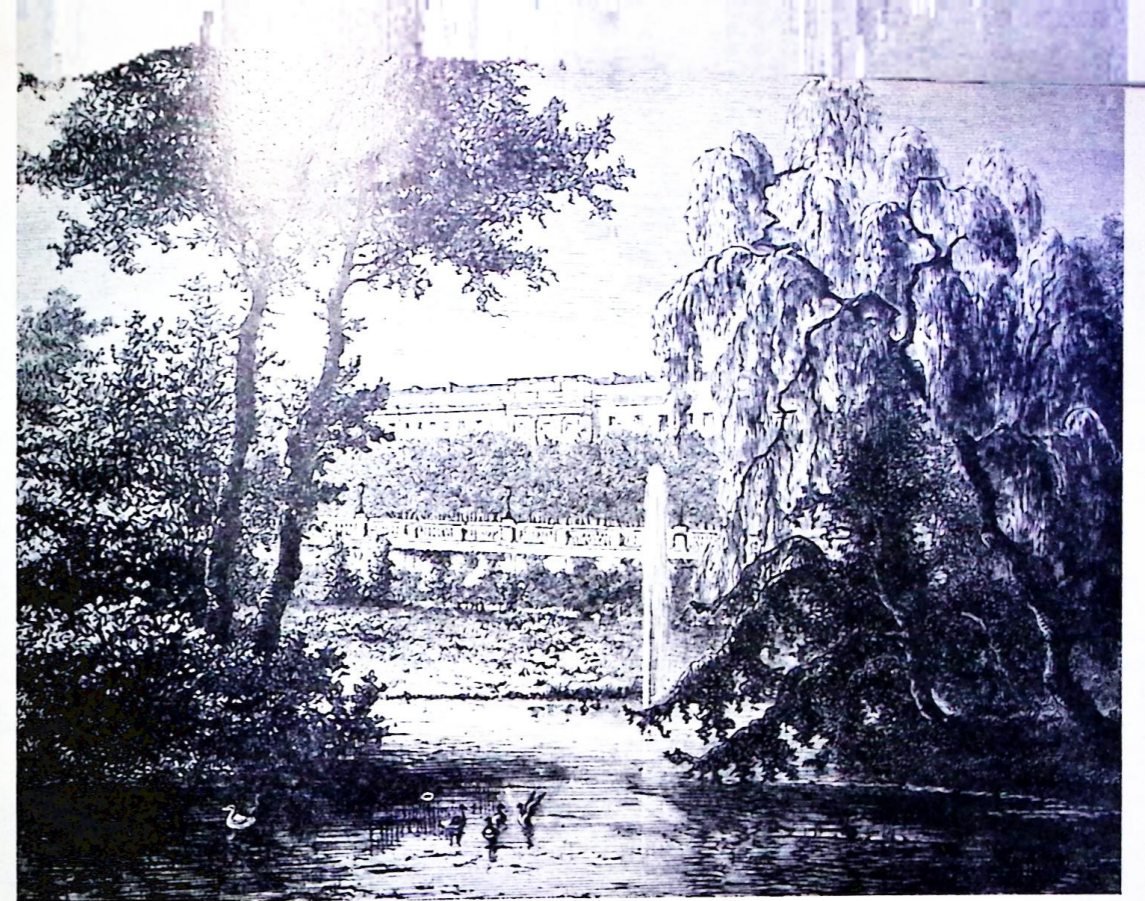
\* \* \*

A travers les biens de l'ancien Hôpital Saint-Jean-au-Marais on traça les rues Duquesnoy et Saint-Jean, d'après un plan approuvé par arrêté royal du 25 février 1846.

Actuellement encore s'ouvre, dans cette dernière voie, l'une des entrées de la Galerie BORTIER qui sert de passage, entre la rue de la Madeleine et la rue Saint-Jean. Elle est réservée aux flâneries des chercheurs parmi les bouquineries. — Primitivement c'est de là que partaient les diligences pour Paris quand les Messageries VAN GEND y étaient installées.

Au Moyen Age, les environs étaient habités par des artisans habiles à travailler les métaux : orfèvres, forgerons, batteurs d'or, etc... La rue d'Or et la rue des Eperonniers commémorent le souvenir de ces corps de métiers groupés par quartiers.

*L'ancienne église Saint-Jean-au-Marais, vue prise de l'intérieur de l'hôpital.*  
(Fac-simile d'un dessin de Stroobant fait d'après nature en 1843.)



*Hôpital Saint-Jean et boulevard. Vue prise des bas-fonds du Jardin Botanique.*  
(Dessin de Puttaert d'après nature.)

De nos jours, la calme rue Saint-Jean est presque exclusivement consacrée aux boutiques d'antiquités et de librairies. Elle a l'attrait d'une artère de province. Les amateurs du passé aiment à l'emprunter en y traînant un peu.

L'une des règles de la maison est le respect du style; l'autre règle étant l'octroi de conseils judicieux aimablement prodigués.

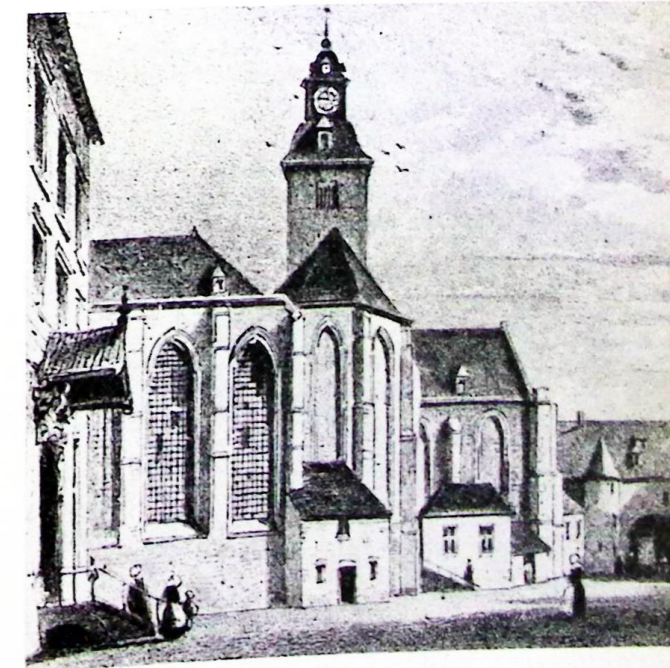
Ces étonnantes reproductions sont le résultat d'une technique récente qui procède par de rigoureuses, et successives, sélections.

## Le respect du style

Vers le mitan de la rue existe une maison étroite à trois étages dont les vitrines s'ornent d'artistiques reproductions en couleurs de tableaux anciens et modernes — et de dessins — présentées avec un goût extrême. Jugez-en : si vos moyens ne vous permettent pas d'acquérir un Thierry BOUTS par exemple, vous trouverez là une reproduction en héliogravure du tableau que vous convoitez presque semblable à l'original, c'est-à-dire que les dimensions de la toile ou du panneau seront respectées à un centimètre près (d'après la Loi protégeant les œuvres d'art); que les atteintes du Temps seront scrupuleusement reportées; que l'encadrement en bois ancien, à tenons ou chevilles, se rapprochera aussi fidèlement que possible du format original, accusant ses défauts même : trous de vers, etc...

Il en va de même pour un Sisley, un Paul Klee, un Fernand Léger, etc...

*Vue de la cour de l'ancien hôpital Saint-Jean.*  
(D'après Lauters.)





Que penser d'un tel souci de perfection ? Sinon qu'il est l'expression de la volonté d'un homme dont la vie est une constante recherche de la beauté.

### Expositions et Concerts dans les caves

Mais il y a mieux encore : le propriétaire de cette Galerie d'art ayant la chance d'habiter une maison ancienne, en a aménagé les caves qui datent, vraisemblablement, du XVII<sup>e</sup> siècle et couvrent 13 mètres en longueur et 4 mètres environ en largeur. On y accède directement de la galerie par un escalier de 15 marches dont la rampe, en ferronnerie ancienne, a été récupérée dans les démolitions effectuées au Coudenberg. — Se présente alors une succession de cinq caves dont l'une sert de débarras; les autres ayant été aménagées en salles d'exposition pour les reproductions d'œuvres anciennes exclusivement. Trois de ces caves sont voûtées; une quatrième a dû recevoir un plafond moderne à poutres. Les briques ont été chaulées en couleur ocrée. Le pavement de l'une d'elles est constitué des briques primitives retrouvées sous un cimentage; quant aux autres pavements, on a été dans l'obligation de les refaire. Une cheminée ancienne a également été retrouvée en-dessous d'un cimentage, et dégagée. Vers la rue subsiste l'ouverture d'une fenêtre — actuellement masquée — devant laquelle est toujours accrochée une poulie qui aidait, sans doute, à la manipulation de charges ?

Pour un public d'amis, le maître de céans organise parfois dans ces locaux des concerts de musique de chambre et des causeries sur l'art.

### Où conduisait cette galerie ?

Rien d'étonnant à ce que d'autres caves de la rue Saint-Jean présentent les mêmes caractères d'ancienneté. Elles sont très certainement survivantes des sous-sol de l'Hôpital Saint-Jean-au-Marais aménagés au cours des siècles dans des buts pratiques.

Il est vraisemblable que, au XIX<sup>e</sup> siècle, lors du nivellement des bâtiments de surface, les caves (soit pour en finir plus rapidement, soit par suite de la modicité des crédits alloués à l'entrepreneur) furent tout simplement ignorées et servirent ensuite de fondations aux maisons neuves bordant la voie nouvellement créée.

L'une de ces caves, vers le bas de la rue, posséderait même un puits, en grande partie comblé, dans le haut duquel s'amorce une galerie. — Où conduisait-elle dans le passé ? Chi lo sa...

Geneviève C. HEMELEERS.



*D'anciennes caves qui datent, vraisemblablement du XVIII<sup>e</sup> siècle ont été aménagées en...*



*salles d'exposition pour des reproductions d'œuvres anciennes.*

(Photos : André Cas.)

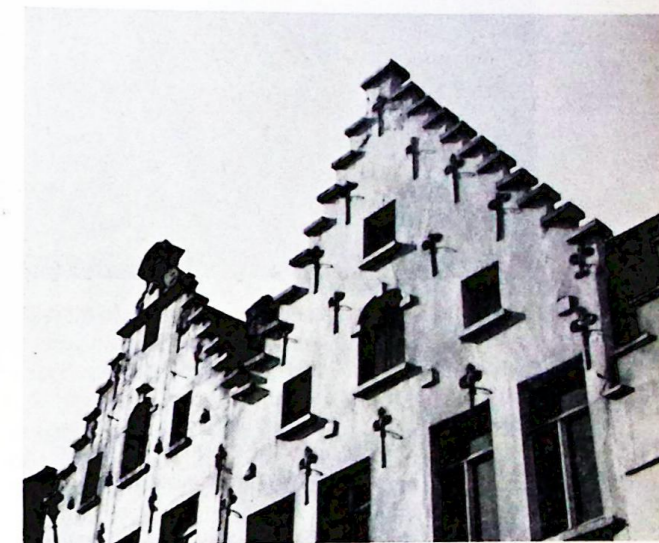


## UN VÉRITABLE MUSÉE EN PLEIN AIR DU PIGNON BRUXELLOIS

# La rue S<sup>te</sup>-Catherine

TROIS pour cinq francs, les beaux citrons ! » Jaune éclatant, ils rutilent au soleil. Un soleil qui balaie la cime des pignons à la façon d'un projecteur de scène. Il faut être bien distrait ou profondément perdu dans ses pensées pour ne pas lever le nez vers le joyeux spectacle des gradins qui jouent à « cachette-courir », là-haut. C'est une avalanche de lumière qui dégringole dans la rue, accrochant une enseigne au passage, bondissant sur les « bacs » de bière qu'on décharge, s'arrêtant un instant le long des ribambelles de « stokvis » qui pendent le nez en bas, pour repartir vers des montagnes de tomates rouge sang. Dans une encoignure, une vieille lève un bras tremblant au bout duquel un chapelet d'aulx fait miroiter sa robe argentée. Plus loin, deux ménagères, perdues dans le paradis artificiel de leurs commérages, obstruent le passage de leurs opulentes personnes. Elles usent d'un parler fruste qu'elles ponctuent d'un vigoureux « Zei ze zû ! » Sur le trottoir d'en face, un vieux s'en retourne vers son petit monde de la rue de Flandre, le dos voûté, transportant à l'arraché le fruit de ses emplettes « en ville ». Pour lui, se rendre vers le boulevard, c'est changer d'univers. Aussi se hâte-t-il lentement vers les senteurs familières du quartier qui est le sien.

Le spectacle de la rue est permanent. Il ne connaît de trêve que vers 16 heures lorsque le marché de la place Sainte-Catherine s'en ira, étal par étal, échoppe par échoppe. En attendant, la fête bat son plein. Car c'est bien de fête qu'il s'agit ! Ces devantures gorgées de marchandises, ces pâtisseries qui s'écrasent aux vitrines, ces poissonnières qui trônent derrière des collines de « boustrings », ces corridors



*« Un soleil qui balaie la cime des pignons à la façon d'un projecteur de scène. »*  
Les photos sont de l'auteur.

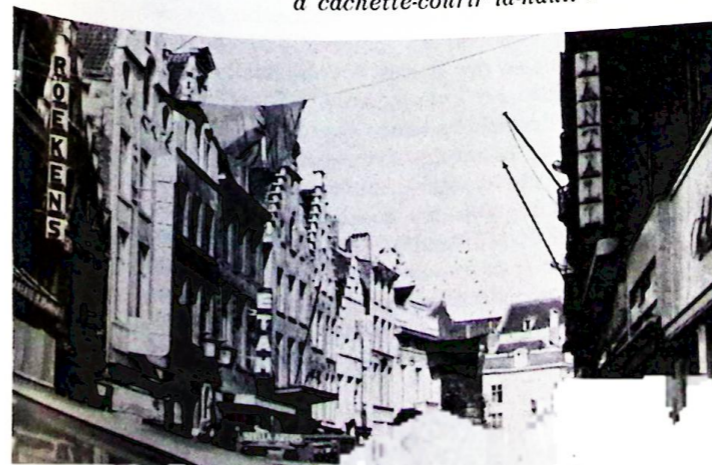
gonflés de carrés de bœuf, ces estaminets qui embaument la crevette, la gueuze-lambic et le pistolet-au-haché, ne sont-ce pas les signes certains d'une fête de tous les instants ? Fête du ventre, régal pour les yeux avant de l'être pour l'estomac !

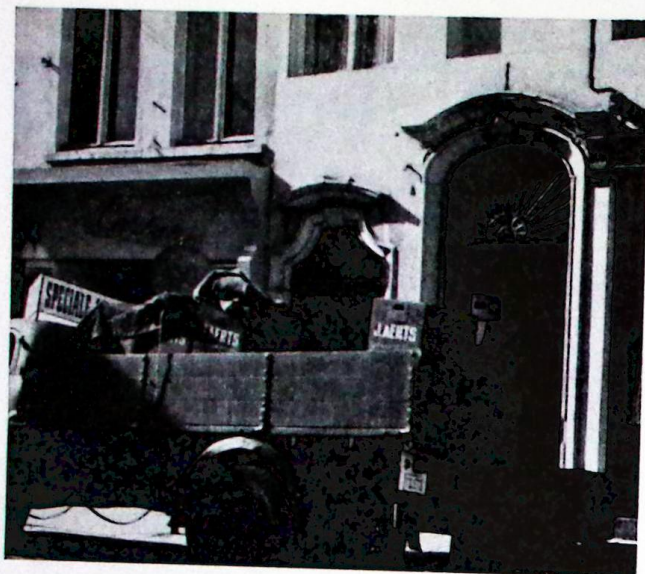
Ici le cœur de Bruxelles bat au rythme de la hache qui débite steaks et côtelettes : vite et fort. Tout cela s'étale en un fleuve opulent qui prend sa source Marché-aux-Poulets, déborde et charrie ses victuailles sur deux hectomètres de rue Sainte-Catherine et

*Coup de soleil, rue Sainte-Catherine !*



*« Le joyeux spectacle des gradins qui jouent à cachette-courir là-haut. »*





... « bondissant sur les « bacs » de bière qu'on décharge. »

s'étale largement en un marché sonore et chamarré. Et cela crie ! Cela crie, discute, rouspète, gesticule, interpelle, apostrophe, hume, renifle et s'en va. Pour revenir demain. Car le Bruxelles de la rue Sainte-Catherine est éternel, immuable, pareil à lui-même à travers les âges, envers et contre le fonctionnel, l'avant-garde et la nouvelle vague.

Parfois — est-ce possible ? — le festival se corse et la braderie annuelle multiplie par dix l'agitation coutumière. Des lampions percent le ciel de leurs mille taches polychromes et l'on pavoise. Alors, la viande s'enrubanne, les poulets se cravatent, les fruits s'astiquent, les tartes dégoulinent, les tables se nap-

... « les ribambelles de « stokvis » qui pendent le nez en bas... »



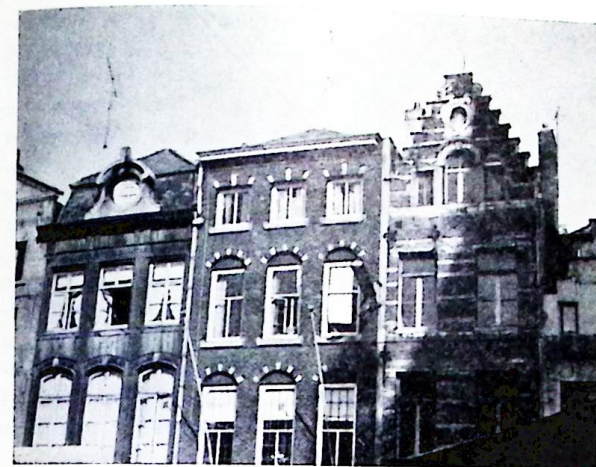
pent de mousse blonde et les marchands d'escargots s'organisent en procession. Processions aussi, ces défilés d'harmonies, de cliques bras dessus bras dessous, de farandoles hautes en couleurs qui s'écrasent les pieds au son des cuivres qui tonitruent. Les mânes des ancêtres reviennent parmi ce peuple en liesse et c'est un Bruxelles vieux de mille années qui explose soudain sa joie d'être. Rien de méchant dans cette expression spontanée d'un art de vivre. Rien d'arrogant ni d'agressif. Durant dix jours on vit à même le pavé, clamant haut et fort un amour sincère pour le sol bruxellois. On se provoque à la balle pelote; les femmes — les jeunes — s'affrontent en des tournois de basket-ball (de masks-ball disent les gars). On gave les pensionnaires de l'hospice voisin, on organise des goûters-concerts, après quoi on prépare la réception du bourgmestre. Ce jour-là, le premier



... « et s'étale largement en un marché sonore et chamarré... »

citoyen de la Ville a fort à faire, fort à boire ! Enfin un défilé spectaculaire entraîne dans une dernière équipée le quartier tout entier, follement emmené par la fanfare de l'Union des Commerçants.

Il en va ainsi depuis des siècles. Depuis les origines mêmes de la vieille cité brabançonne, la rue Sainte-Catherine, avant-dernier tronçon du Steenweg qui serpente à partir du Mont-des-Arts, a réussi ce miracle de ne rien perdre de son pittoresque. A ce titre seul, elle mériterait qu'on n'y touchât jamais, sinon pour la garder en état. Hélas, le mal est déjà fait en partie. « A gauche nous avons une série d'intéressantes maisons anciennes décrivant une gracieuse courbe; à droite, des constructions nouvelles dont l'alignement a été établi au cordeau. Du rapprochement de



Quelques jolies façades, place Sainte-Catherine.

ce double alignement, l'un ancien, l'autre moderne, se dégage une leçon d'esthétique urbaine qu'on méditera. D'un côté, grâce à la courbe, l'œil se repose agréablement sur un fond d'intéressantes maisons, de l'autre, il ne rencontre qu'une perspective fuyante, dénuée d'intérêt; « Ainsi s'exprimait Guillaume Des Marez, il y a près d'un demi-siècle ! Que n'a-t-on écouté plus souvent les conseils de ce grand architecte ! On aurait évité ainsi les erreurs « monumentales » auxquelles ont recours aujourd'hui nos incorrigibles faussaires de l'architecture. En un demi-siècle d'« aménagements du territoire », les Robespierre du site historique ont donné tant de coups de gomme maladroits, ont pratiqué tant de saignées injustifiées, leur impitoyable guillotine a fonctionné à un rythme tel, qu'ils ont atteint l'âme même de notre ville. Sans égard aucun pour l'indiscutable valeur de certaines constructions, ils ont défiguré Bruxelles de façon systématique, envers et contre les levées de boucliers de ceux qui voyaient clair. Certains quartiers n'auraient pas souffert davantage s'ils avaient été soumis à un bombardement thermo-nucléaire. Quel cas a-t-on fait dans cette vaste entreprise de destruction des conseils éclairés, des appels désespérés d'un Léopold II, d'un Charles Buls, d'un Adolphe Max, d'un Alphonse Wauters, d'un Guillaume Des Marez ? Jamais — ou très rarement — les avis autorisés n'ont été entendus. Pas même écoutés. Il ne reste plus, à présent, qu'à dresser des bilans, à établir d'interminables listes de ce qui n'est plus. Un simple coup d'œil au plan récemment exécuté par Mlle Mina Martens, archiviste de Bruxelles, pour le compte du Groupe Alpha, en dit long sur les richesses nombreuses à tout jamais désintégrées. Elles sont retournées au néant pour faire place à l'innommable bric-à-brac architectural qui mine la ville comme un cancer désormais incurable.

Aujourd'hui que le pire est fait, aujourd'hui que le délit est devenu flagrant, on verse une larme atten-

drie sur les erreurs commises, on libère gauchement une conscience longtemps inconsciente. On décrète l'ilôt sacré. Grâce à lui, certains quartiers sont devenus — trop tard — tabous. On démolit cependant encore un petit peu et l'on rebâtit en faux-vieux, niant par là-même l'esprit de la chose. Ainsi, ce qui devait être un parc national n'est déjà plus qu'un luna-park ! Au nom d'une tardive politique de défense, on limite, on copie, on pastiche, on trahit ! Il semblerait qu'en architecture tous les coups soient permis et que, dans ce domaine, on tolère jusqu'à la consécration de ce qui conduirait au tribunal en matière de peinture ou de musique. Ici, la loi protège la contrefaçon et absout l'assassin. Au fait, contrefacteur de quoi ? Car à quoi riment finalement ces façades « anciennes » préfabriquées, coulées dans le même moule, qui se ressemblent comme des sœurs jumelles s'essayant en vain au maquillage et qui alignent obligatoirement portes et fenêtres. Où donc est le pittoresque dans tout cela ? Peut-on décemment qualifier d'italo-flamands, d'espagnols ou de baroques ces méchants jeux de construction échafaudés de toutes pièces ? Et nos architectes sont-ils à ce point stériles qu'ils ne puissent enfanter un style « valable » susceptible de faire bonne figure aux côtés d'un authentique témoin du passé ?

A propos, quand commence-t-il ce passé ? Où s'arrête-t-il ? Les huttes sur pilotis des Ménapiens est-ce encore du passé ? Les tiges de fer fleuries du baron Horta, est-ce déjà du passé ? A partir de quand une pierre est-elle suffisamment vieille pour bénéficier de la grâce suprême ? A partir de quand faut-il l'abattre au profil de quelque élucubration marquée du sceau de l'impersonnalité ? Mais là ne s'arrête pas le flot de questions restées sans réponses. Il en est d'autres : Comment le faux-vieux se développe-t-il aussi aisément alors que tant de discussions, tant de commissions, tant d'encre sont nécessaires pour sau-

16 heures, marché Sainte-Catherine. Les caisses vides s'amoncellent.



ver une chapelle de Nas-sau ? Comment ce faux-vieux trouve-t-il tant de défenseurs efficaces alors que l'Hôtel d'Ursel en a trouvé si peu ? Comment le faux-vieux — cas rarissime dans les annales de l'architecture universelle — a-t-il pu éclore alors que la Jonction, ogresse entre les ogres, n'a eu aucune peine à déchirer Bruxelles de façon aussi définitive ? Au nom de la plus élémentaire des honnêtetés, il est grand temps d'arrêter les bévues.

\*\*\*

Au bout de la rue Sainte-Catherine, très exactement en face des numéros 42 et 44, s'ouvrait jadis le porche de l'ancienne église, démolie en 1893. La tour subsiste encore. Elle est là, à deux pas, parmi les maisons de la place qui porte son nom. On a peine à s'imaginer qu'ici, voici un siècle, des bateaux se trouvaient à l'amarre. La disparition de ce bassin Sainte-Catherine trouve son origine dans ces épouvantables inondations qui sévirent à Bruxelles du 15 au 18 août 1850. A la suite de violentes pluies d'orage, la Senne déborda, les caves s'emplirent d'eau et les égoûts renoncèrent à contenir cette crue subite. Devant l'étendue des dégâts, le bourgmestre Charles de Brouckère décida, dès le lendemain de la catastrophe, de prendre les mesures qui s'imposaient et le bassin fut comblé. A son extrémité se profilait autrefois la silhouette d'une grue gigantesque destinée au déchargement des bateaux. Dans « Bruxelles à travers les âges », P. et L. Hymans la décrivent ainsi : « Cette vaste machine avait donné son nom à la place sur laquelle elle était établie. D'un mécanisme fort primitif, c'était une roue tournante en bois, de grand diamètre, que des manouvriers mettaient en mouvement à l'aide des pieds; véritable



Les pignons à volutes des nos 28 et 30 rue Sainte-Catherine.



Pignons à gradins et à volutes de la place Sainte-Catherine.

La jolie façade classique avec pilastres à chapiteaux ioniques des nos 46 et 48 rue Sainte-Catherine. (Photos : G. Winterbeek.)



supplie pour les malheureux réduits à ce travail forçat et inestimable plaisir pour les gamins de l'époque qui trépignaient avec joie dans la cage sonore de la vieille roue grinçante et vermoulue. « Cet engin bizarre disparut en même temps que le bassin et sur leur emplacement, Poelaert édifia la nouvelle église Sainte-Catherine dont le duc et la

duchesse de Brabant posèrent la première pierre le 26 septembre 1854.

Comme nombre de ses consœurs, la rue Sainte-Catherine fut débaptisée par l'arrêté républicain du 8 prairial de l'an 6 et s'appela dès lors rue du Commerce. Ainsi en décida l'autorité occupante qui estima que son ancienne désignation « blessait autant la saine raison que le régime républicain. »

Véritable musée en plein air du pignon bruxellois, la rue Sainte-Catherine possède encore quelques authentiques bijoux qu'il convient de préserver à tout prix. En 1918, Charles Buls écrivit une étude bien connue des spécialistes et qu'il intitula « L'Evolution du pignon à Bruxelles ». A l'intention des curieux voici une brève nomenclature de ce qui peut les intéresser ici :

N° 8 : pignon à volutes qui remplacent les deux rangées supérieures de gradins; XVII<sup>e</sup> siècle.

N° 26 : gâble unique à redans du XVI<sup>e</sup> siècle.  
N° 28 : pignon à volutes; gradins atrophiés, orné de vases; façade présumée du XVII<sup>e</sup> siècle bien que datée 1716.

N° 30 : pignon à volutes; façade datée 1697.

N° 36 : pignon à gradins.

N° 40 et 42 : portes à larmier brabançon.

N° 46 et 48 : façade classique avec pilastres à chapiteaux ioniques. Porte, balcon et balustrade du XVII<sup>e</sup> siècle.

G. WINTERBEEK.

## VIEUX VILLAGES BRABANÇONS

# LES CHARMES DE PERK

PERK est l'un des rares villages brabançons ayant gardé la rusticité d'autrefois. Le château seigneurial avoisine encore la vénérable église paroissiale ceinturée de son cimetière où des générations de villageois ont trouvé le repos éternel.

Tout autour prospèrent des terres plantureuses où prédominent les céréales. Un bois touffu ferme l'horizon et jouxte le château imposant. Toute cette campagne verdoyante est fort agréable à regarder et l'on comprend qu'elle ait inspiré une multitude de peintres desquels se détachent Rubens et Teniers.

Dès son arrivée à Perk, le regard du touriste s'arrêtera davantage sur les maisons anciennes et sur les fermes archaïques bâties en pierres locales, le grès lédien, d'un blanc grisâtre. Deux constructions retiendront plus particulièrement l'attention : le presbytère remontant au XVIII<sup>e</sup> siècle, pourvu d'un escalier au joli départ de style Louis XV et la Maison Communale, auparavant la brasserie banale datée de 1652 par les ancrages. Cette jolie maison de pierre aux étages supérieurs de briques rayées de cordon de pierres s'agrémentent de pignons à redans, de baies à meneaux et d'une porte cintrée. Des portes de l'espèce, encadrées de pierres de taille, se rencontrent un peu partout dans le village et contribuent à lui donner son caractère particulier.

Très pittoresques aussi sont les vieilles fermes isolées et bien ombragées, d'allure cossue, précédées d'une sorte de tour carrée dont la charpente se termine par un bulbe minuscule. Dans cette poterne s'insère une porte charretière que surmonte un vaste pigeonnier.

### Une belle demeure

Le touriste arrivant de la direction de Tervuren s'engagera d'abord à droite dans la Sint-Janekensstraat qui le mène tout droit devant la longue pelouse traversée de l'allée menant au château dont nous pouvons, bien à l'aise, détailler l'architecture majestueuse et les gracieuses charpentes bulbeuses des tours.

Le corps de logis à plusieurs étages se prolonge par deux ailes n'ayant pas le même développement. A gauche s'étale une construction de brique à toit mansardé, légèrement cintrée d'un style en usage au XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1885 l'aile droite fut remplacée par un bâtiment s'appuyant sur une sorte de donjon carré de briques rayé de bandeaux en pierre de taille. Le donjon moderne en remplace un autre, moyenâgeux, démolé inutilement au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il se trouvait au milieu de la cour d'honneur pour lors entourée de bâtiments divers. De nos jours deux petites tours carrées encadrent la cour d'honneur. Les deux autres tours qui flanquent le corps de logis et le donjon massif sont surmontés, chacun, d'une sorte de campanile s'achevant en petit bulbe. L'ensemble des bâtiments ne manque pas d'allure et



Une vue générale de l'imposant château. (Photo : de Sutter.)

remonte, pour la plus grande part, au XIX<sup>e</sup> siècle. Les parties plus anciennes, telle la façade postérieure, sont des reconstructions du XVIII<sup>e</sup> siècle, d'autres remontent au XVII<sup>e</sup> siècle (1627).

Les douves ont été maintenues du côté des jardins et d'autres miroirs d'eau agrémentent le parc, si bien que de nos jours encore on peut faire sienne ces lignes que De Cantillon écrivait en 1757 : « Il ne manque au château ni eaux et fossés, ni jardins et promenades, ni plaines et bocages. Le nécessaire, l'utile et l'agréable y sont réunis ».

Sur l'état du château aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles nous sommes assez bien renseignés par les dessins illustrant l'ouvrage du baron Le Roy. C'est cette vaste et gracieuse demeure que le roi de France, Louis XV, apprécia lorsqu'il y logea le 9 mai 1746. A cette époque le château s'insérait dans de vastes jardins dressés à la française qu'on eût le tort de transformer en parc anglais en 1882 sous la direction de l'architecte paysagiste Keilig.

Le château abrite surtout des souvenirs familiaux des comtes de Ribaucourt. Les Christyn, de noblesse ancienne d'origine flamande, portent les titres de barons de Meerbeek (1687) et de Laerne, de vicomtes de Tervuren et de Duysbourg (1690) et de comtes

Bas-relief encastré dans le mur d'enceinte du château. Il représente un léopard surmonté par un singe, calégorie illustrant sans doute un proverbe qui souligne la supériorité de la malice sur la force.



L'aile droite du château avec une partie des écuries.

de Ribaucourt. Les comtes de Ribaucourt portent « de sable au clef d'argent chargé de deux losanges d'azur. »

## Un peu d'histoire

Cette seigneurie de Perk est fort ancienne. Au XII<sup>e</sup> siècle elle appartenait aux sires de Bréda, les Schoten. Par les femmes elle passa successivement aux de Wesemael, aux de Boutersem, aux de Leefdael. Roger de Leefdael, mort en 1334, conseiller des ducs de Brabant, repose à la cathédrale Saint-Michel à côté de sa femme Agnès de Clèves.

Achetée par les de Waare la terre de Perk passa au XVI<sup>e</sup> siècle par alliance aux de Baronaige, puis aux de Marselaer par mariage au début du XVII<sup>e</sup> s.

Le chevalier Guillaume de Baronaige, décédé en 1626, est représenté agenouillé devant un crucifixe dans le chœur de l'église paroissiale. Sur son épitaphe latine on lit notamment : « A l'illustre, magnanime, courageux Guillaume de Baronaige, seigneur de



Marguerite de Baronaige, épouse de Frédéric de Marselaer.



Frédéric de Marselaer qui fut six fois mayor de Bruxelles.

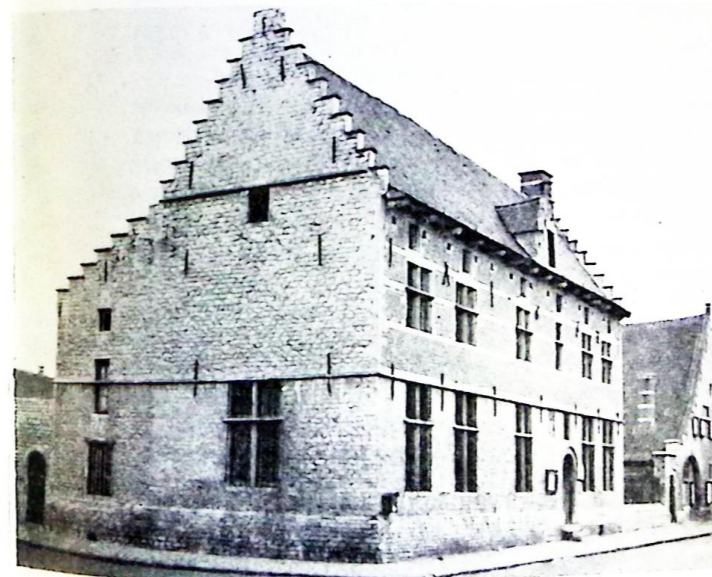


Tombeau représentant Guillaume de Baronaige, seigneur de « Percq ».

Ci-dessous : La Maison Communale... datée de 1652.

En bas : La porte d'entrée cintrée.

(Photos : de Sutter.)



Percq, Elewijt, Harzeaux, Oycke,... qui accomplit beaucoup de choses très vaillamment en temps de paix et en temps de guerre... »

Ce monument fut élevé par ordre de ses sœur et beau-frère, héritiers, Frédéric de Marselaer et Marguerite de Baronaige. Ce dernier vit ses terres de Perk et d'Elewyt élevées au rang de baronnie en 1659.

Frédéric de Marselaer, sire d'Opdorp, licencié en droit de l'Université de Louvain reçut quinze fois un échevinat et six fois le mayorat de Bruxelles, de 1614 à 1659. Ami et protecteur des arts il écrivit un volumineux in folio en latin intitulé « Legatus », sans grand mérite d'ailleurs, qui connut plusieurs éditions. Son portrait peint par Van Dyck est au Musée de Dublin. Une dalle de marbre blanc posée en face du monument de son beau-frère rappelle son souvenir. On lit notamment sur son épitaphe que « après avoir ordonné ses devoirs envers Dieu et les hommes, au moment suprême et pour partir plus librement au ciel il déposa ici le fardeau de sa mortalité près de sa très digne et chaste épouse... » Son fils, Charles-Philippe de Marselaer, également bourgmestre de Bruxelles, fut très regretté.

Un autre sire de Perk, Louis-Joseph de Steelant, devint aussi échevin et bourgmestre de Bruxelles mais par l'intervention de Louis XIV.

Le comte Prosper Christyn, comte de Ribaucourt, premier châtelain de Perk de cette famille, manifesta un ardent patriotisme lors de l'occupation hollandaise. Devenu sénateur il épousa Marie-Ghislaine, comtesse de Thiennes et de Lombise.

## L'église St-Nicolas

Au bout d'un chemin bordé jadis d'ormes séculaires apparaît le chevet de l'église paroissiale dont les cloches, lors de notre visite, gravement appelaient à la prière. Elles gisent dans une curieuse tour carrée qui se dresse sur le presbyterium. Elle relève du style roman comme le souligne la quadruple paire de baies formées de deux arcades concentriques, divisées par une double arcature plein cintre, portées par une colonnette à chapiteau cubique. Son style s'oppose



Une vieille petite chapelle : XVII<sup>e</sup> siècle.



L'église St-Nicolas de Perk dont le clocher fut immortalisé par le pinceau de David Teniers.

à celui du chœur, ogival, plus large mais peu développé, à chevet tripartite (XIV<sup>e</sup> siècle). La nef centrale est, comme le reste de l'édifice, bâtie en pierres blanches locales à l'exception des bas-côtés, de style néogothique, construits en briques. Ils sont divisés en trois travées et couverts de croisées d'ogives.

Cette nef centrale est surmontée d'un plafond plat décoré de stucs, formé de six caissons, attribués à S. C. Hansche. Il porte les blasons des Marselaer et des Caldenbourg, divers éléments décoratifs et les figurations des évangélistes, de saint Nicolas et de la Vierge. D'autres stucs, d'époque Louis XVI décorent la sacristie qui remonte à 1786 et qui abrite plu-



Le porche d'entrée de l'église.



Son plafond bas, baroque, sculpté en stuc, immortalisé par le pinceau de David Teniers. (Copyright A.C.L.)

sieurs orfèvreries de style Louis XV. Au mobilier on notera quelques éléments sculpturaux intéressants. Entre autres le jubé des orgues (1716) couronné d'une galerie sculptée de style Louis XIV, des confessionnaux et des autels du XVII<sup>e</sup> siècle.

On notera de plus deux belles sculptures brabançonnaises d'époque ogivale. D'abord un groupe de la Vierge avec l'enfant et sainte Anne, ensuite la Vierge de Perk tenant en main des mugnets. Une inscription porte : « Zoekt troost in Perk », car la Vierge miraculeuse est invoquée contre les hernies. Les deux tableaux du transept sont signés et datés de David III Teniers, le fils du grand peintre : 1660 et 1666. Il s'agit en fait d'un faux transept non saillant.

Au chœur sont appendus plusieurs ex-voto funéraires de comtes de Ribaucourt portant leur blason et leur devise « Nil desperandum ». Une pierre posée en façade porte le blason des Marselaer « d'argent à une barde fuselée de cinq pièces de gueules ».

A l'extérieur, dans l'angle sud-est, se voit le tombeau d'un enfant de l'endroit devenu archevêque de Malines. Né en 1827 P. L. Goosens mourut en 1906.

Mais le visiteur s'arrêtera davantage au croisillon gauche devant la pierre tombale où on lit

D.O.M.  
Vrouwe Isabella De Fren  
Dochter van Wylen Den  
Heere Secretaris De Fren  
ende  
Huysvrouwe vanden Heere  
David Teniers  
Ora Pro Defunctis.

Il s'agit de la seconde épouse de Teniers et il est très vraisemblable que le peintre y repose également.

On remarquera que son nom ne figure pas sur la partie vierge de la pierre tombale. Cette négligence paraît-il, est due au fait que les enfants des deux lits se querellèrent à la mort du grand peintre.

## Le souvenir de Teniers

Il est resté très vivace dans la localité où, à la bonne saison, il se retirait pour travailler bien à l'aise dans son château-ferme des « Drie Toren ». Des vestiges en subsistent et on ne peut manquer de les visiter.

De la grand-place et après avoir coupé la chaussée de Vilvorde on atteint une chapelle hexagonale portant le millésime 1951. La rue Teniers s'ouvre devant nous et nous mène au « Drie Toren » qui est la construction se trouvant au bout de chemin à gauche « trente-cinq arpents bien mesurés » dit l'acte d'achat. On y montre encore les restes du pavillon où le peintre réalisa bon nombre de ses toiles accrochées de nos jours à la place d'honneur dans les galeries d'art du monde entier. S'il choisit cet endroit c'est évidemment à cause de la proximité du château du Steen qu'affectionnait son maître P. P. Rubens qui mourut lorsque Teniers était âgé de trente ans.

Le « Drie Toren » vu de différents côtés figure sur de nombreuses toiles du maître se trouvant notamment à Dresde, à Munich, à Amsterdam, à Londres et dans plusieurs collections privées anglaises. Un autre tableau peint en 1648 et conservé à l'Ermitage de Léningrad nous le montre sortant des « Drie Toren » devant lesquelles se trouve sa famille où on remarque sa première femme, Anne, la fille de Bruegel dit de Velours, et se dirigeant vers un groupe de paysans. Sur une toile de la collection du baron de Rotschild, exécutée en 1656, nous assistons à ses secondes noces avec Isabelle de Fren. Une œuvre du musée de Berlin nous le montre accompagné de sa famille.

Dans ses œuvres il se plaît à évoquer les différents aspects de la vie villageoise tels les cabarets où s'attardent les buveurs et les fumeurs, le médecin des paysans (Musée de Bruxelles), et surtout les kermesses.

Nous pouvons ainsi aisément reconstituer ce qu'était la vie dans ce décor si reposant des « Drie Toren ».

Ce qui subsiste du château de Drij Toren, acheté par Teniers à Hélène Fourment (veuve de P.P. Rubens). (Copyright A.C.L.)



Son physique nous le connaissons non seulement par ses œuvres mais encore par ce portrait de Peter Thys le représentant en chambellan.

De son grand-père Julien qui fit longtemps chanter les cloches du carillon d'Ath, David Teniers avait hérité le goût de la musique. On assure qu'il jouait du violoncelle et qu'il chantait fort bien. En 1651 il se fit bâtir à Bruxelles en la rue Terarken une maison avec atelier. Elle se trouvait presque en face de l'hôtel Ravenstein et ne disparut qu'en 1911 lors de travaux d'urbanisation. Il y accueillit de grands personnages de son temps tel Charles II d'Angleterre et ses frères et le Grand Cordé venus se faire peindre.

L'archiduc Léopold-Guillaume, notre gouverneur qu'il appelait son « très clément seigneur et Mécène », le nomma gentilhomme de sa chambre et conservateur de ses riches collections. Son successeur Don Juan d'Autriche, doué pour la peinture, se dira plus tard son élève. Pour lui témoigner son admiration la reine Christine de Suède lui offre une chaîne d'or et son portrait. Le roi d'Espagne Philippe IV appréciait tellement ses tableaux qu'il construisit à Madrid une galerie pour n'y placer que ses œuvres.

De toujours côtoyer de nobles sires lui donna l'envie de porter blason. Il le sollicita en vain mais fit néanmoins usage des armoiries qu'il s'était composé « une ours au naturel au chef trilobé sur écu d'argent ». Il mourut assez oublié dans sa maison de Bruxelles le 25 avril 1690 laissant une œuvre particulièrement abondante : plus de 2.000 tableaux !

Teniers, qui joua un rôle fort important dans l'évolution de la peinture flamande, fut le fondateur et le premier directeur de l'académie d'Anvers (16-X-1664).

De Teniers notre bibliothèque royale possède un fort volumineux in folio formé de gravures intitulé « Le théâtre des peintures de Davis Teniers natif d'Anvers peintre et ayde de chambre des serenissimes princes Léopold Guil. Archiduc et Don Jean d'Autriche auquel sont representez les dessins tracés de sa main et gravés en cuivre par ses soins sur les originaux italiens que le Ser<sup>me</sup> Archiduc a assemblé en son cabinet de la cour de Bruxelles. Dédié au dit Prince Ser<sup>me</sup> Léopold Guil. Archiduc ». On lit de plus : « A Anvers aux despens de la Veuve Abraham Teniers (en fait sa belle-sœur) où on les trouve à vendre MDCLXXIII — Avec privilège du Roi ». Cet ouvrage, des plus intéressants pour l'étude de la peinture en nos pays à l'époque, commence par une reproduction d'un Raphaël et termine par un Lotti. De fait il y a en plus une reproduction de la galerie de son bienfaiteur.

En bref, une excursion à Perk, aux prochains beaux jours, s'impose à tous ceux qui aiment flâner au milieu d'une belle nature tout en visitant d'intéressants monuments du passé.

Emile POU MON.

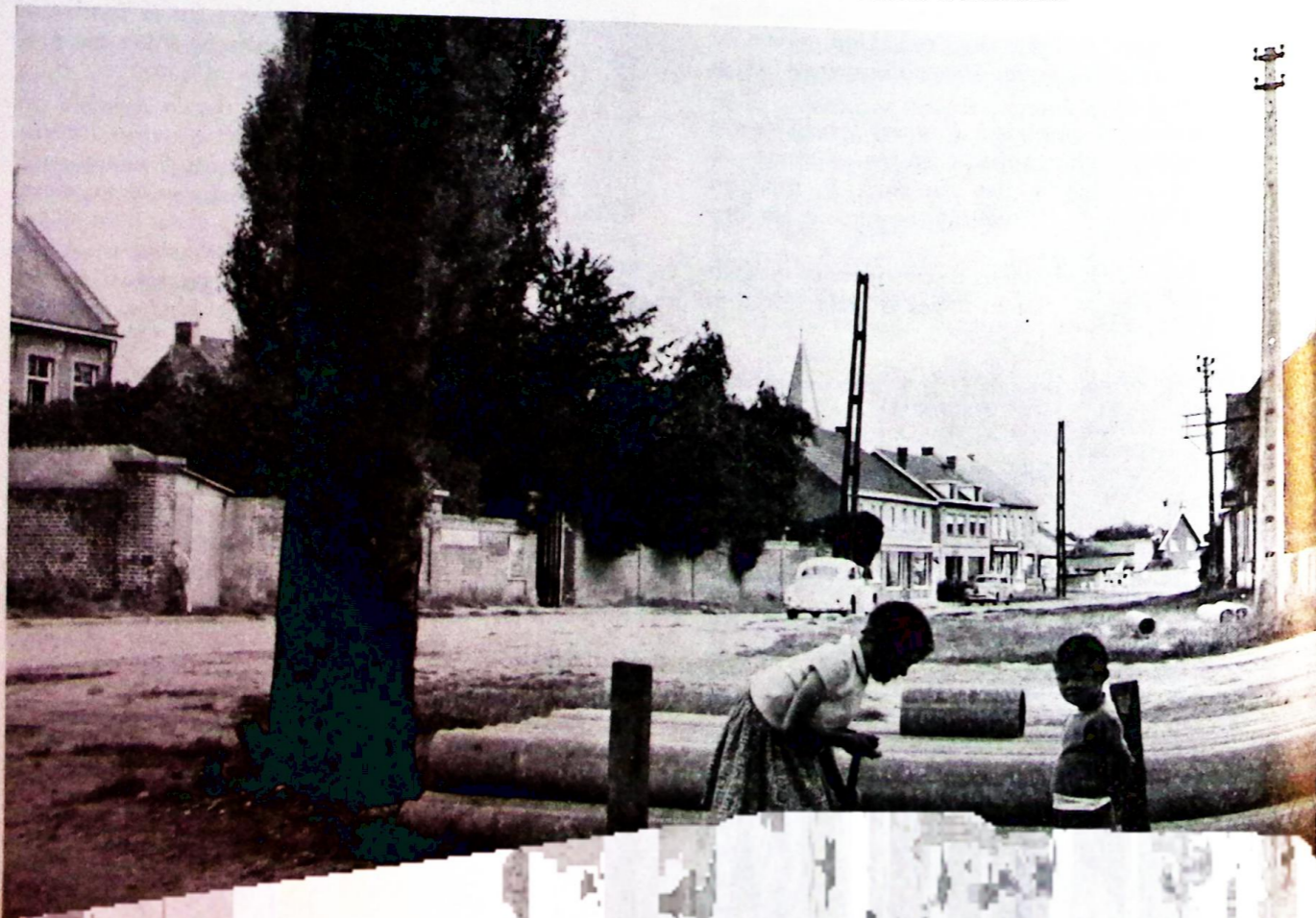
# HOUWAART

## village typique du Hageland

On peut y arriver par des routes, belles et larges comme des autostrades, ou, au choix, par des routes sinueuses, sur lesquelles l'on a l'honneur insigne de rouler sur des pavés du plus pur style « Belge »... Mais peu importe par où l'on s'y rend. Toujours, on est séduit par la beauté et la diversité du paysage du Hageland.

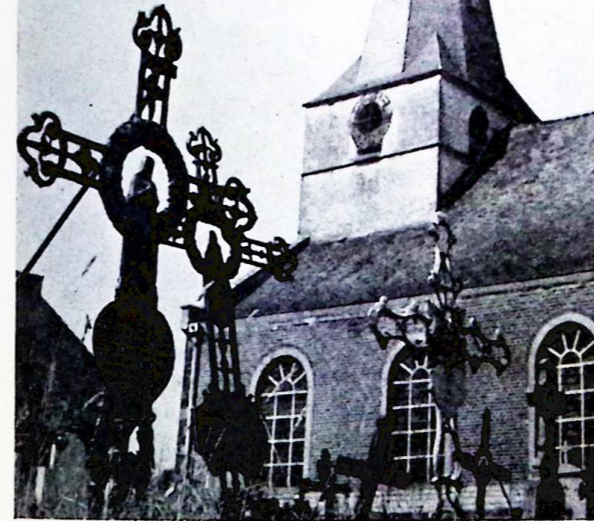
Jadis, Houwaart était isolé du reste du monde, et il y a une dizaine d'années à peine le village était menacé d'abandon. De nouvelles routes ont ouvert des horizons inédits et les résultats économiques ne se firent pas attendre. Aujourd'hui, grâce à des cultures nouvelles, le bien-être est revenu dans ce joli coin du Hageland.

*La renaissance de Houwaart, village qui était menacé d'abandon.*



Mais visitons plutôt la vieille église paroissiale : du premier oratoire, il ne reste que la tour romane, à laquelle il fut ajouté, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une église restaurée. Par la même occasion on perça dans le mur de la tour une porte de conception Renaissance. On admet que ces travaux, qui furent exécutés sous l'égide du Prélat Généré de l'Abbaye de Parc, furent achevés vers 1768. Parmi le mobilier, nous remarquons spécialement quelques statues du XVI<sup>e</sup> siècle, dont celle de saint Denis, patron de la paroisse.

Pendant des siècles, l'église fut desservie par les moines de l'Abbaye de Parc. A quelques pas de l'église, nous trouvons d'ailleurs le presbytère, cons-



*La vieille église paroissiale...*



*... et son bel intérieur.*

truit en 1756, suivant les plans de tous les presbytères construits par les Pères Prémontrés dans cette région. Il est très regrettable qu'un aussi beau bâtiment soit caché par un vieux mur délabré, qui en gêne entièrement le cachet artistique.

Derrière la maison communale (?) nous prenons la route vers Schubeek et Winghe-Saint-Georges. Cette route nous mène au château de Cleerbeek, situé à l'extrémité du territoire d'Houwaart. Cette demeure seigneuriale, déjà citée au XV<sup>e</sup> siècle, constitue une des perles du Hageland.

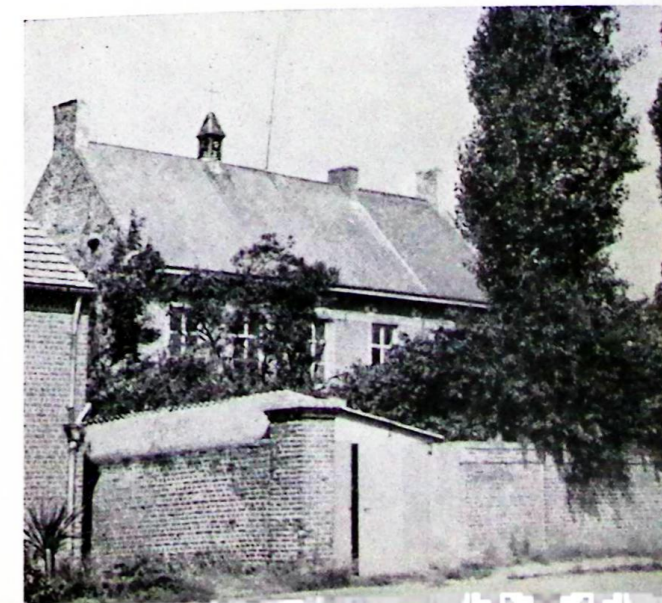
Le château actuel, fort bien situé au centre d'un parc bien entretenu, a remplacé la cour

*Une des nombreuses statues qui ornent le sanctuaire.*



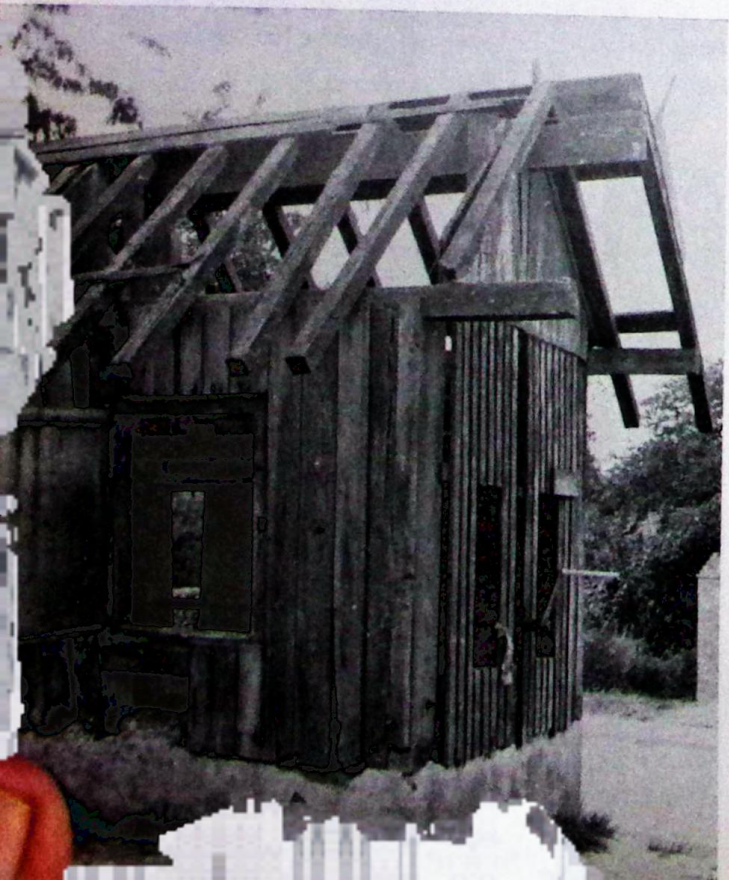
féodale de Cleerbeek. Bien que le bâtiment ait été transformé à plusieurs reprises, on a pu réaliser un bel ensemble. La dernière ajoute, deux tours carrées qui flanquent l'aile principale, date du début de ce siècle. Les traces du passage de la guerre furent effacées par l'importante restauration qu'on y effectua il y a quelques années déjà, et, aujourd'hui, Cleerbeek apparaît de nouveau comme un château digne de ce nom.

*Pourquoi le joli presbytère se cache-t-il derrière un mur ?*





Si Houwaart possède une demeure seigneuriale (déjà citée au XV<sup>e</sup> siècle) qui constitue une des perles du Hageland, le village exhibe aussi — que voulez-vous, le monde est ainsi fait de contrastes — un puits d'allure primitive et d'un fonctionnement qui doit être un peu spécial, mais qui ne manque certes pas d'originalité.

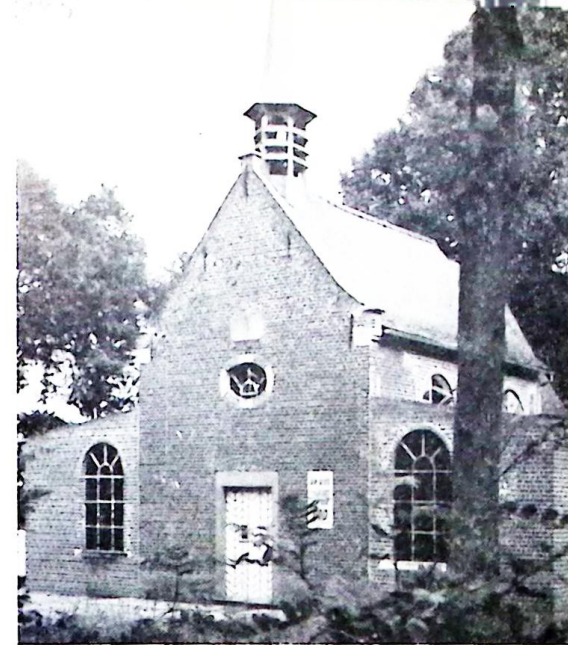


On dit souvent que les peuples heureux n'ont pas d'histoire; ne peut-on en dire de même de certains châteaux qui, par leur situation éloignée des grandes villes et des grandes voies de communication, par où passèrent tant d'armées, ont échappé aux fléaux des guerres des siècles écoulés? Cleerbeek est un de ceux-là; la seule histoire qu'on puisse relater ici, c'est celle des différentes familles qui se sont succédé de génération en génération et, cela, sans que le château fût mis en vente une seule fois.

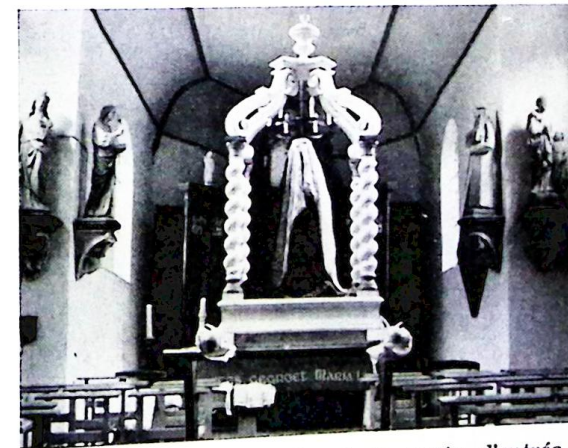
Les sires de Langerode ont succédé aux seigneurs de Ravechoot. Par héritage, la seigneurie passa respectivement à la famille de Herthals, Rombouts et Vroey de Linden pour aboutir enfin à la famille de Troostenbergh, qui le possède déjà depuis bientôt deux cents ans.

Nous ne pouvons quitter ce lieu sans avoir évoqué le souvenir de feu le Baron Max de Troostenbergh. Ce châtelain de Cleerbeek était un travailleur consciencieux, des plus érudits, qui aimait fouiller à fond les vieilles archives de la contrée. Grâce à lui, nous disposons aujourd'hui de cette œuvre unique: « Les chartes de l'Île Duc à Gempe ». Cet ouvrage — de longue haleine — constitue une véritable mine d'or pour tous ceux qui veulent étudier l'histoire de ce vieux pays: le

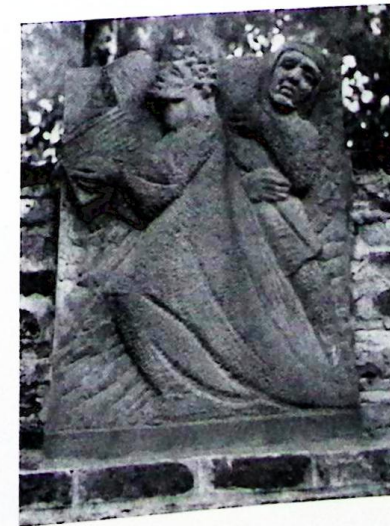
Une des sculptures, par Cornélis, du « Chemin de la Croix ».  
(Photos: M. Hombroeck.)



La chapelle Notre-Dame (XVII<sup>e</sup> siècle) qui domine le « Roesselberg ».



Notre-Dame tourne le dos à la porte d'entrée... Tout simplement parce qu'après la « sortie » annuelle de la statue en septembre, les porteurs l'ont déposée momentanément là, remettant à plus tard le soin de la replacer sur l'autel.



Hageland. Les articles qu'il rédigea pour les « Hagelandse Gedenkschriften », ainsi que ses études héraldiques et généalogiques sont une preuve supplémentaire de son érudition et de la valeur de ses publications.

Avant de quitter Houwaart, il convient de visiter la chapelle renommée qui domine le « Roesselberg ». Ce sanctuaire dédié à Notre-Dame a son pèlerinage annuel le 8 septembre. Bien que la chapelle ne date que de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le pèlerinage semble exister depuis plus longtemps déjà. D'ailleurs, dans le bâtiment actuel, on peut remarquer différentes parties qui indiquent une construction antérieure. La statue vénérée remonte au XVI<sup>e</sup> siècle, et il n'y aurait rien d'étonnant qu'elle soit l'œuvre d'un sculpteur brabançon. Hélas, aucune preuve probante ne peut étayer cette assertion car il n'existe aucun document ancien qui

révèle quoi que ce soit de cet édifice: de son histoire.

Du haut du « Roesselberg », contemplons le paysage brabançon avec ses villages, ses fermes, ses champs et ses vergers. Fermons les yeux et nous reverrons surgir, au même endroit, l'écrivain Henri Conscience et le poète Jan van Beers qui, en villégiature à Houwaart, ne manquaient jamais d'escalader cette colline pour mieux apprécier et décrire les richesses du Hageland.

E. OP DE BEECK.

# Le moulin de Limal

## et son meunier

L'ANCIEN moulin de la seigneurie de Limal, dont il est déjà fait mention en 1418 et qui fut détruit, probablement par faits de guerre, peu avant 1633, ne fut jamais reconstruit. Depuis lors les Limalois durent se rendre au moulin de Bierges ou à celui de Beaucaire sous Limelette, pour la mouture de leurs grains.

En 1652, un projet d'établir à Limal un moulin à fouler les draps resta sans suite connue. Mais, dès 1777, on trouve un moulin à papier sur l'emplacement de l'ancien moulin et tenu par le sieur Martin Pettens de Wavre. En 1807, les héritiers Pettens payaient 42 florins de loyer emphytéotique pour le bien couvrant 2 ha 17 a.

Le baron van der Linden d'Hoogvorst, qui acquit le domaine de Limal en 1817, obtint en 1838 l'autorisation d'établir une usine à moudre le grain au Warichais, c'est-à-dire à l'endroit de l'ancien moulin à eau de Limal. Un pressoir y fut ajouté, mais dès le début de 1841, celui-ci fut converti en moulin à chiffons. Une roue hydraulique sur la Dyle, développant 20 chevaux et une machine à vapeur de 6 chevaux, fournissaient la force motrice. La meunerie, qui comptait quatre paires de meules, cessa de fonctionner dès 1862.

C'est probablement l'usine de 1841 qui devint par la suite celle de la S.A. Union des Papeteries. En



La Dyle à Limal.

(Photo : F. Balzat.)

Dans ce complexe, situé sur la Dyle et en bordure de la gare de Limal, ne subsistent plus de vestiges de l'ancien moulin hydraulique. La rivière passe librement dans les deux chenaux, dont l'un contourne les bâtiments et dont l'autre passe en dessous de ce qui fut jadis le moulin.

\* \* \*

Entretemps, et déjà entre 1862 et 1870, un nouveau moulin à eau fut construit dans les Prés de la Rue.

1860, on y employait 80 ouvriers et on y fabriquait principalement du papier à tapisser. Cette usine comportait quatre piles à chiffons et une machine à papier continue, produisant en moyenne 1.300 kg par jour. Une nouvelle machine à vapeur fut installée en 1905. Elle développait 500 chevaux et suppléait à, ou remplaçait la force motrice de la roue à aubes, qui cessa de tourner avant 1914.

Au cours des dernières années de son activité, la Papeterie de Limal produisait surtout du papier d'emballage dit « Kraft ». Lors de la fermeture de l'usine en 1951, on y employait 135 ouvriers et ouvrières. Les machines furent démontées en 1953 et la Compagnie Belgo-Continental des Mines et Minerais, département Vieux Métaux, y érigea une nouvelle industrie de fonderie.



L'imposante roue à aubes, d'une diamètre de cinq mètres, est munie de quarante palettes.

à hauteur du débouché du Tienne Vanassche dans la rue A. Bauduin. L'ancienne ruelle Pigeon, devenue rue du Moulin, y donne accès. Ce nouveau moulin est parfois désigné, assez improprement d'ailleurs, comme le Moulin du Manil.

Il fut construit et exploité par Henri De Vroede, originaire de Ways, époux d'Anne-Marie Fabry, native d'Ottenbourg. Ce ménage connut une suite de grands malheurs. Trois de leurs enfants en bas âge périrent par noyade dans les eaux du moulin, un en 1870 et deux en 1872. Un quatrième, âgé de 16 ans, succomba aux



Le meunier Van Autgaerden. (Photo de l'auteur.)

suites d'un accident de roulage en 1877. La même année moururent la fille aînée, âgée de 34 ans et la mère, emportées toutes deux par suite de maladie.

Le moulin resta inoccupé durant plusieurs années. En 1890 il fut repris par Gustave Mathy, né à Limal le 30 mars 1865, fils de François, et marié avec Marie-Céline De Pauw, originaire d'Archenes. Après la mort de Gustave Mathy, en 1918, l'exploitation du moulin fut assurée par sa veuve et ses fils, et ce jusqu'au décès de la meunière, en 1931. Robert Mathy, fils cadet, eut le moulin dans sa part et fut le dernier meunier de la famille Mathy. Il mourut en 1953.

Le moulin avait été loué entretemps à Jules Aubruge, natif de Tourinnes-Saint-Lambert. Début 1954 les héritiers Mathy cédèrent l'entreprise et le bien fonds à M. Théophile Van Autgaerden, né à Willebringen en 1900, veuf d'Angélique Havet. Meunier de Limelette depuis 1928, il abandonna le moulin de cette localité, qui depuis lors ne fut plus remis en activité.

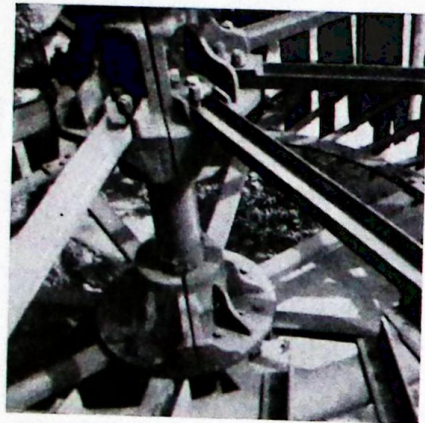
M. Van Autgaerden nous a fait très aimablement les honneurs de son moulin. Bien que la meunerie privée ait eu, les dernières années à subir la concurrence des grosses entreprises mécanisées et que le moulin de Limal, comme tant d'autres, ne connaît plus l'activité de ses premières années, le meunier actuel continue sereinement à utiliser le flot de la Dyle comme force motrice pour toute son industrie.

Le mécanisme imposant, pouvant actionner quatre paires de meules, n'en meut plus que deux. Mais il peut aussi entraîner un moulin à cylindres « Midget », un concasseur d'avoine et un moulin « à marteaux », destiné à la mouture des aliments pour le bétail. La roue à aubes extérieure, tournant à 12 tours/minute, entraîne les meules à la vitesse de 100 tours/minute et le moulin

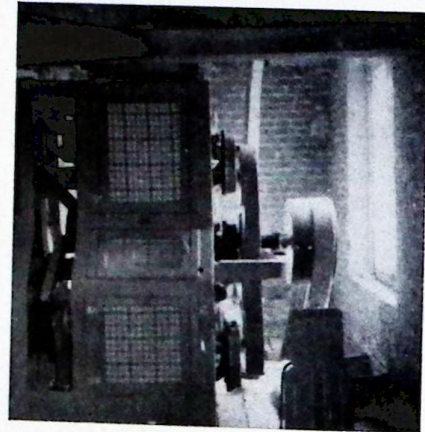


à marteaux, grâce à une série de judicieuses démultiplications, à 3.000 tours/minute.

La manœuvre des vannes permet de régler le cours principal de la rivière de façon à diriger un volume d'eau suffisant vers la roue à aubes. Celle-ci, d'un diamètre de cinq mètres est munie de quarante aubes ou palettes, chacune composée de deux planches juxtaposées de façon à présenter un plan concave à la poussée de l'eau, qui se fait par le bas. La roue peut être mise hors service en abaissant une vanne glissant obliquement à l'entrée du chenal de la fausse eau. Celle-ci est, en outre, garnie à l'amont d'un solide treillis formant passoire et



Détail de la roue à aubes.



Partie du moulin à cylindres.



Passerelle et vannes vues d'aval.

destiné à retenir les bois flottants qui pourraient sinon endommager les palettes.

L'arbre de la roue hydraulique traverse la muraille et forme l'axe du pignon agissant sur la grande roue dentée, engrenant par une combinaison d'autres pignons, les axes moteurs des meules qui se trouvent à l'étage. Afin de diminuer le bruit assourdissant que feraient des engrenages entièrement métal-

liques, les grandes roues sont munies de dents en bois de charme, de telle façon qu'il n'y ait aucun contact mobile fer-fer.

\*\*\*

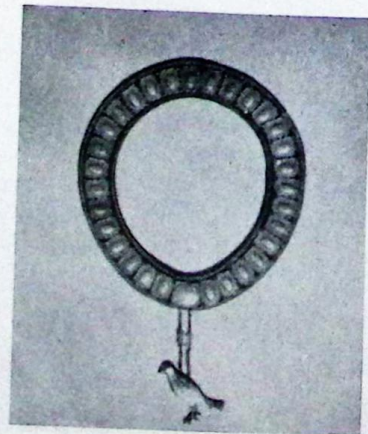
Pour le moment tout est paisible, la puissante mécanique dort. Seul le flot tumultueux de la Dyle poursuit sa course inlassable sous la passerelle des vannes où nous nous trouvons.

Regardant le miroitement de mille soleils dans le remous des vaguelettes lorsqu'elles franchissent le barrage et admirant le clair paysage de prairies et de bocages où la rivière trace ses méandres, le meunier

nous fait part des loisirs que lui laisse parfois sa profession. Nous eûmes ainsi l'occasion d'apprendre de sa bouche qu'il est resté un fervent adepte du très noble sport du tir à l'arc à la flèche. Eh oui, de forte stature, l'œil vif, notre meunier pratique cette spécialité depuis l'âge de douze ans et est devenu une célébrité du monde sportif. Il peut s'enorgueillir du titre envié d'Empereur d'Europe qu'il a remporté deux fois, en 1950 et en 1955.

Ayant admiré les nombreux diplômes et trophées de concours ou de championnats que lui ont valu ses talents de force et d'adresse, nous ne pûmes que souhaiter au vaillant meunier-empereur une longue et féconde poursuite de ses belles activités.

Ch. DE VOS.



Collier d'empereur de la Fédération wallonne des Archers (1938). (Photos de l'auteur.)

VOICI (en détail)

## LE TRIOMPHE DU BRABANT

La grande tapisserie qui décore la salle du Conseil Provincial

(Copyright A.C.L. Bruxelles.)



# Roger SOMVILLE nous parle de l'œuvre qu'il a réalisée

**A** H ! oui, vraiment, il triomphe, le Brabant, dans les belles tapisseries qui décorent la nouvelle salle du Conseil Provincial, 22, rue du Chêne à Bruxelles, et qui sont l'œuvre collective de MM. Roger Somville et Edmond Dubrunfaut. Elles sont au nombre de six : une de 45 m<sup>2</sup>, portant d'ailleurs le titre de la série, « Le Triomphe du Brabant », et cinq de 8 m<sup>2</sup> consacrées à « L'Électricité », aux « Mères », aux « Ouvriers du Bâtiment », à « L'Industrie » et aux « Paysans ». En tout, 85 m<sup>2</sup> de tapisseries !

## Vie et travail de l'homme dans le Brabant

C'est Roger Somville seul qui avait présenté au concours institué à cette occasion les six projets. Il dut en agrandir un et emporta finalement le prix et la commande. L'exécution proprement dite a été réalisée en collaboration — une collaboration qui est d'ailleurs une habitude chez ces deux maîtres cartonniers — avec Edmond Dubrunfaut, à partir des projets de Roger Somville.

En tout cinq mois de travail, dans une usine louée spécialement pour la réalisation de la pièce maîtresse du groupe. Quant au tissage, il est l'œuvre de la firme De Wit à Malines.

Quel est le thème général de cette suite véritablement épique ? J'ai posé la question à Roger Somville.

— C'est l'exaltation de la vie et du travail de l'Homme dans le Brabant. Il fallait, pour rendre cette vie et ce travail, développer le sujet en puissance et en contrastes. Le cadre même de cette salle du

Conseil Provincial demandait d'ailleurs, à notre avis, des tons ainsi contrastés.

Je regarde la grande tapisserie pleine de mouvement, avec son charriot en marche et sa moisson comparable à une gerbe de flammes jaunes d'où émergent des têtes de paysannes brabançonnaises. D'autres marchent rentrant d'un pas altier, le port dégage, les outils à la main. Ce char ne marque pas un triomphe romain, c'est celui de la moisson de nos terres brabançonnaises, mais l'esprit est le même.

— Il fallait en outre rester proche de la réalité, m'explique Roger Somville, mais que cette réalité soit une vision éclatante. Et la vision je l'ai eue, au départ, tout simplement en regardant dans le vague des fleurs des champs que ma femme avait disposées dans une de nos céramiques de Dour. Il suffit parfois d'un détail pour que jaillisse l'étincelle.

## De l'Apocalypse d'Angers au Triomphe du Brabant

Que de chemin parcouru pour Roger Somville, né à Schaerbeek en 1923, depuis l'époque où, avec quelques-uns de ses compagnons de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs et d'Architecture, il se penchait sur les problèmes de l'art mural en général ! « Nous pensions que l'époque à laquelle nous vivons a un sens collectif et qu'il faut répondre à ce sens par des moyens d'expression plus collectifs », m'a-t-il dit un jour.

La rénovation de la tapisserie venait ainsi d'être décidée. Le groupe « Forces murales » naissait bientôt, groupant sous la même bannière Edmond Dubrunfaut, Louis Deltour et Roger Somville : tous trois

# en collaboration avec Edmond DUBRUNFAUT

prisent, en un sens, le contrepied de Lurçat en plaçant l'Homme au centre de leurs cartons, alors que le maître d'Aubusson s'était attaché beaucoup plus à l'arabesque décorative.

Ce fut pour eux l'épopée de Tournai, de 1946 à 1950, avec six cents mètres carrés de cartons (80 tapisseries), réalisés par des réadaptés professionnels et répartis dans les ambassades belges à l'étranger.

— La rénovation de la tapisserie, ce fut d'abord une étape technique, m'explique Roger Somville. Puis il y eut celle du choix de l'esprit de la tapisserie. Le drame, c'est que l'on prend trop souvent des œuvres qui répondent trop à la technique et pas assez à la « modernité ». Moi, je défends une tapisserie qui participe à la lutte pour un art décoratif nouveau. J'essaye d'employer les expériences qu'on a faites durant les cinquante dernières années, mais, jamais chez moi, l'expérience n'est une fin en soi.

D'où ce réalisme qui imprègne les cartons de Roger Somville. Réalisme dont il ne veut à aucun prix qu'il soit suivi du mot « socialiste », comme en Union Soviétique. Pas d'expériences gratuites, pas de « réalisme socialiste » donc. Et il insiste :

— Non, je ne suis pas d'accord avec cet art décoratif qui n'a pas de signification !

C'est pourquoi le réalisateur du « Triomphe du Brabant » voit dans la célèbre « Apocalypse d'Angers » un sommet dans l'art qu'il exerce lui-même aujourd'hui parce que, en plus de l'aspect décoratif, cette œuvre admirable a un contenu : elle a trouvé la force qui lui convenait et le métier lui-même a trouvé une nourriture — le christianisme —, une foi collective.

— Ce n'est pas seulement une esthétique, dit Roger Somville, mais tout un contexte social. L'arabesque décorative ne peut être la seule qualité d'un carton. Elle doit être entourée par l'Homme, par l'anecdote transposée sur un plan artistique. Car, enfin, si l'art ne témoigne pas d'une présence humaine, il n'existe pas. Sa première qualité — pour moi en tout cas — c'est l'émotion humaine. Sans elle, l'art est appelé à disparaître. Dans cette synthèse des arts plastiques, dont on parle tant et partout à l'heure actuelle, la tapisserie peut trouver sa destination, sa justification parce qu'elle apporte une chaleur, une humanité par le fait qu'on peut, par elle, représenter la vie des hommes.

C'est ce que Roger Somville a fait, cette fois pour illustrer le Brabant.

## Pas une abstraction sur une abstraction

— L'architecture est un art non figuratif, par logique, par besoin, dit encore Roger Somville, mais c'est un art froid. La tapisserie qui décore une construction architecturale ne peut donc être abstraite, car c'est mettre une abstraction sur une abstraction. Trop souvent les architectes ne le comprennent pas, ils ne comprennent pas qu'ils doivent appliquer la « loi des contraires ».

Pour notre salle du Conseil provincial, cette loi a joué. Et c'est pourquoi nous pouvons participer humainement à l'exaltation de la vie et des travaux du peuple brabançon à travers la vision éclatante de Roger Somville et d'Edmond Dubrunfaut.

Robert GOFFAUX.



Outre la grande tapisserie de 45 m<sup>2</sup> que nous vous avons présentée, Roger Somville et Edmond Dubrunfaut ont magnifié, dans cinq tapisseries de 8 m<sup>2</sup> chacune : « L'Électricité », « Les Mères », « Les Ouvriers du Bâtiment », « L'Industrie » et « Les Paysans », l'ensemble étant intitulé « Le Triomphe du Brabant ».

(Copyright A.C.L. Bruxelles.)

## MARTHE VELLE et les tisseuses de La Cambre à l'abbaye Saint-Pierre de Gand

**A** PRES deux années passées aux quatre coins de notre province, de Louvain à Nivelles via Eleweyt, et de Tirlemont à Wavre en passant par Diest, l'exposition « Métiers d'Art en Brabant » va partir à la conquête des autres provinces où, d'ores et déjà, le rayonnement de nos artisans est fort grand. Nous n'en voulons pour preuve — et c'est la plus récente — que la participation de l'une des meilleures émailleuses belges, Marthe Velle, et des anciennes élèves du cours de tissage de Madame Overloop à l'exposition qui s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 23 septembre derniers dans le décor médiéval de l'ancienne abbaye Saint-Pierre à Gand.

Ce bâtiment très vaste est voisin de l'église Saint-Pierre, considérée comme l'une des plus belles du pays. Le cloître, lui, est un pur joyau de style gothique bâti en plein XVII<sup>e</sup> siècle. L'ensemble est situé en bordure d'une place toute en longueur formée en 1811 par la destruction de quelques-uns des bâtiments abbatiaux. Une autre partie de ceux-ci était devenue la « petite caserne » en 1797. On y logea la garnison jusqu'en 1949. Et c'est là que s'installe progressivement aujourd'hui le « Centre des Métiers d'Art » gantois, dont les promoteurs entendent refaire un centre artistique et culturel comme l'était l'abbaye dès les temps les plus reculés de son histoire.

Les galeries du cloître, d'une harmonieuse ordonnance, abritaient les œuvres des élèves de Madame Overloop-Zimmer, le professeur de tissage de La Cambre : Marie-Thérèse Courtois, ses tissus d'ameublement et ses tapis de haute laine faits pour « habiller » ces vieilles pierres; Nelly Coenen et deux des trois chapes — la rouge et la mauve, présentées sur fond noir — réalisées récemment pour le curé de Glabais et inspirées du manteau des spahis, et le tapis que nous avons vu chez elle, sur son métier, sorte de symphonie de rouges sur du gris qui s'accordait à merveille avec le mur du cloître; Jeanine Coppen, avec un gros tissu noir et blanc et un autre saumon; Colette Baugniet et, notamment, le tapis dont le motif est une harmonie de couleurs dominée par un dégradé de bleus auquel se mêle de l'orange et qui, intitulé « Parquet », valut à cette toute jeune tisseuse un Signe d'Or; et Claudine Ropsy, avec un voilage orange et un tapis de haute laine.

Quant à Marthe Velle, elle occupait au rez-de-chaussée une grande salle laquelle, grâce à son caractère médiéval, rejoignait les hautes formes métalliques qui font figure d'armures. On y retrouvait en outre ses peintures à la cire et les extraordinaires émaux que les visiteurs de « Métiers d'Art en Bra-

bant » ont pu apprécier car Marthe Velle fut de toutes nos présentations.

Voilà pour le Brabant, qui se taillait environ la moitié de la part. Dans les salles de l'étage, où étaient jadis aménagées les cellules des moines, on découvrait, sous l'étiquette « PERIGNEM », un véritable panorama de l'œuvre du céramiste designer Yves Rhaye, dont les ateliers sont situés à Beernem, au nord de Gand; un « salon d'ensemble » groupant les bijoux de W. De Buck, les métaux de Bresous et les graphiques de Claus. Enfin, la crypte mettait en valeur les vitraux de H. Van de Perre.

Cette exposition collective était organisée par le Musée des Arts décoratifs de Gand en collaboration avec la commission des Métiers d'Art de la Flandre Orientale. D'emblée, elle mettait en avant la qualité des artisans de notre Brabant.

R. G.

*Le surnom, jadis peu apprécié, de « Le Maca » (singe) est devenu aujourd'hui un sujet de fierté pour le Wavrien. Après le géant « Le Maca » voici « Le Maca Gavroche ». Le sculpteur Godart lui a donné les traits et l'attitude d'un bon petit gars hâbleur exprimant la jeunesse d'une population frondeuse. Le Gavroche gouaillieur qui escalade la balustrade du perron de l'hôtel de ville de Wavre symbolise l'esprit de l'aimable cité.*



# Le tir à l'arc en Brabant

**R**EPRENANT le chemin des écoliers avec l'Odyssée de Horace, nous nous souvenons qu'au moyen de son arc — que lui seul pouvait détendre — Ulysse, roi d'Ithaque, revenu à son palais après ses conquêtes, sous les traits d'un vieillard que sa dévouée déesse Athéna lui fit prendre, confondit tous les jeunes prétendants de Pénélope qui n'avaient jamais désespéré du retour de son époux.

L'arc est donc aussi vieux que l'homme et que la Mythologie. Remettons les pieds sur terre, une terre féconde en faits et gestes dont nous ne retiendrons que ceux qui égaient et embellissent notre vie.

Nous nous arrêterons donc aujourd'hui à nos archers.

Faire l'historique ou le répertoire de nos Associations de tir à l'arc déborderait amplement le cadre de ces lignes : des volumes seraient nécessaires.

Placées sous le vocable de Saint-Sébastien, la création de nos gildes remonterait très loin : celle de Linkebeek, à Charles le Téméraire, celle de St-Servais à Schaerbeek, datant de 1717; celle du Grand Serment à Bruxelles où l'Infante Isabelle abattit le « papegay » le 15 mai 1615 et fut décorée des insignes de Reine du Serment. L'archiduc Philippe le Beau — à peine âgé de 12 ans — participa en mai 1490 à une compétition des arbalétriers namurois, y abattit le « papegay » suspendu à la porte St-Nicolas et fut proclamé Roi du Serment.

Plus près de nous, nous avons maintes fois eu l'occasion d'assister à Westerloo, aux pittoresques fêtes des archers, sous le patronage et la participation des Princes de Mérode Westerloo. Tout cela accompagné de danses et rondes folkloriques.

Ainsi, à travers les siècles — et dans tout le pays — rien n'a été négligé pour entretenir cette tradition.

Tout récemment encore, à Llangallen (Pays de Galles), la Gilde Royale et impériale de St-Sébastien de Neder-over-Heembeek (Bruxelles II<sup>e</sup> district) remportait le trophée des danses folkloriques au Festival international de musique et de danses folkloriques, en tête de participants de 36 pays dont la « Finale » se déroula devant 60.000 spectateurs.

Le 2 juillet dernier, à Elewijt, dans un cadre resté celui de Teniers et de Rubens, au Wippendries, le tir à l'arc connut son grand jour où tous les « Rois du Brabant » : Léau, Diest, Londerzeel, Tollembeek, etc., s'affrontèrent, aux sons du tambour Dormaels qui, à 97 ans — et ce depuis 80 ans — emmène ses tireurs au « wip » (perche).

En 1957, « La Flèche d'Or » de Tournepe célébrait son 50<sup>ème</sup> anniversaire. Alseberg, Huizingen et bien d'autres encore, ont eu leurs commémorations. Tout cela, malgré les championnats de football et autres compétitions sportives drainant les milliers de spectateurs — appelés très injustement « sportifs » — vers les tribunes et pourtours des stades, mais laissant cependant encore des fervents s'adonner à des joies plus sereines et surtout moins bruyantes.

N'allons pas croire qu'il s'agit là d'un sport de « vieux ». Loin de là, pas mal de jeunes s'y adonnent fervemment et Breu-

*Tableau représentant l'Infante Isabelle au moment où elle vient d'abattre le « papegay » planté sur le clocher de l'église de Notre-Dame du Sablon- (15 mai 1615)*

*(D'après une estampe de la Bibliothèque royale.)*



gel et Teniers, comme Rubens, y trouveraient toujours leurs modèles aujourd'hui comme jadis. C'est ce qui en garde tout l'intérêt et la pittoresque saveur.

Leur fête se situe le 20 janvier, à la St-Sébastien.

Nous ne nierons pas que les banquets et commémorations ne soient pas plus animés que les compétitions. L'ambiance n'y fait certes pas défaut.

Mais que d'efforts déployés par les protagonistes qui se dépensent, sans relâche, afin de conserver cette activité, entretenir la tradition plusieurs fois séculaire, malgré les assauts de toutes les nouveautés qui envahissent le monde et détruisent toute camaraderie et bonhomie d'antan.

Comme nous le disions, depuis le Téméraire, nos souverains et princes ont marqué un intérêt particulier en participant à ces ébats populaires. Notre dynastie actuelle ne leur ménageait aucun encouragement. Nous avons vu Léopold II, Albert I<sup>er</sup> et Léopold III y allant d'une bonne « gueuze » en compagnie de nos maîtres de l'époque.

Un dessin de James Thiriart, dans sa série de « Types et Costumes brabançons vers 1835 », nous montre un Roi du Tir à l'Arc au Berceau de Guillaume Tell.

Le régime hollandais avait supprimé le Serment des Archers qui se reforma immédiatement après 1830. Le 14 août 1833 la « Société des Archers au Berceau de Guillaume Tell » se réunissait à l'« Uylengang » (Impasse des Archers).

Tous les ans a lieu un Congrès organisé par la Confédération Nationale des Archers de Belgique. En 1961, ce fut à Herchies (Hainaut) et cette année, à Louvain. Là encore, nos archers flamands et wallons fraternisent à l'ombre de dévouements d'un désintéressement total.

D'aucuns pourraient y prendre de la graine...

Nous avons eu la bonne fortune de nous entretenir de ces réunions avec M. Eug. De Tobel, Président de la C.N.A.B. qui eut le bonheur de grandir à l'ombre de la splendide ferme guinguette



Le Roi du Tir à l'Arc.

(Dessin de J. Thiriart.)

« sent comme l'aïeul est uni à son petit-fils. »

Que penserait cet auteur aujourd'hui ?

Au stand de Dilbeek-St-Antoine, pendant les mois de juin, juillet et août, se tire le « Challenge du Brabant » œuvre d'art offerte par notre Province. Ce championnat est organisé par la Fédération des Archers du Brabant, affiliée à la Confédération Nationale des Archers Belges, et est assidûment suivi.

En conclusion, n'allons pas croire que le tir à l'arc est un apanage des hommes seulement.

Des disciples de Diane-Arthémis ont existé depuis les temps les plus reculés. Nous pouvons dire que la Belgique est un pays de prédilection que ce soit « à la perche » ou « au berceau », nos archères modernes n'innovent nullement, mais reprennent certaines traditions oubliées. Elles ne portent peut-être pas la tunique plissée et courte, carquois en bannière, douillère. On en a vu en maillot ou en blue-jeans, même en bikini. Tout en ne dédaignant pas le sculptural, nous préférons la tenue de Diane quand même.

Quant à l'Infante Isabelle, en 1615, lorsqu'elle jeta bas l'oiseau au Sablon, à Bruxelles, elle devait plutôt être embarrassée dans ses somptueux atours.

Et que dirait Cupidon si on l'oubliait ici ? !

C. DERIE DU BRUNQUEZ,  
Secr. de Comité Scolaire Honoraire  
de la Ville de Bruxelles.

't Heideken » aux tilleuls séculaires, à Ganshoren, berceau de la toute ancienne Gilde : « De Ware Vrienden » (1), dont en 1956 il fut jubilaire : 50 années de tireur et secrétaire en même temps. Nous nous en voudrions de blesser sa modestie, les journaux de l'époque ont amplement et méritoirement fait le panégyrique d'un fervent aussi dévoué qu'inlassable.

Après la disparition de « 't Heideken » — dont nous eûmes l'occasion de parler dans le numéro 4 de la revue — avril 1962 — et de tant d'autres souvenirs et beautés, il nous revient une phrase écrite vers 1890 — déjà — dans le premier tome de la « Belgique Illustrée » : « Nous n'avons que trop » tendance en Belgique de « tout détruire, comme » si les siècles écoulés « n'étaient pas liés au pré-

## Nos Midis du Tourisme

BUFFET : 12 heures — CONFERENCE : 12 h 30 à 13 h 30

- |                  |  |
|------------------|--|
| 12 NOVEMBRE 1962 | « Les secrets de la vie des abeilles », par Robert DELPEREE. Ingénieur de l'Institut agronomique de Gembloux (film en couleurs).   |
| 10 DECEMBRE 1962 | « Het Brabants toerisme in de volkskunde » par A. DEMOL, journaliste.  |
| 14 JANVIER 1963  | « Wavre en roman pays de Brabant ou l'histoire d'une bourgeoisie », par J. MARTIN.   |
| 11 FEVRIER 1963  | « Hakendover op Paasmaandag » par Louis UYTTEBROECK et Gaston PATERNOSTRE, professeurs à l'Ecole technique de Tirlemont (film en couleurs).  |
| 11 MARS 1963     | « L'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Son histoire, sa vie, ses œuvres », par Victor-Gaston MARTINY, architecte en chef, directeur du service technique des bâtiments de la province de Brabant. |
| 8 AVRIL 1963     | « De Kempen », par René BUCKINX, secrétaire de la Fédération touristique de la province d'Anvers (diapositives en couleurs).   |

## Nos Soirées du Tourisme

BUFFET : 18 heures — CONFERENCE : 18 h 30 à 19 h 30

- |                  |  |
|------------------|--|
| 22 NOVEMBRE 1962 | « Grandeur et prestige de l'île de France », par M. Georges DOPAGNE, secrétaire général de l'Association des Ecrivains Belges, et Président de l'Union Belge des Ecrivains du Tourisme (diapositives en couleurs). |
| 20 DECEMBRE 1962 | « Robert de Berghes », par Emile LOUSSE, professeur à l'Université de Louvain, avec la collaboration de Ghislaine DERVEAUX-VAN USSEL, licenciée en histoire de l'Art (diapositives en couleurs).                   |
| 24 JANVIER 1963  | « De Duitse Democratische Republiek », par Marcel POLFLIET, journaliste (diapositives en couleurs).  |
| 21 FEVRIER 1963  | « Gaasbeek », par Arthur DE BOCK, professeur à l'Ecole Normale de la Ville de Bruxelles (diapositives en couleurs).  |
| 21 MARS 1963     | « Het Woluwedal door de seizoenen heen », par V. T. VANACHTER (diapositives en couleurs).  |
| 18 AVRIL 1963    | « Paris, Versailles, Fontainebleau, Chartres, pages d'histoire, d'art et de souvenirs », par René BRIADE, rédacteur en chef de la revue « Partir » des Amis du rail (diapositives en couleurs).                    |

(1) Les Vrais Amis.

# Quand Arthur HAULOT expose

**A** tort ou à raison, l'opinion publique juge avec une extrême sévérité la carrière administrative. Elle lui reproche, notamment, non sans pertinence, de paralyser, par son immobilisme légendaire, tout esprit d'initiative et d'étouffer, par ses statuts rigides, tout enthousiasme créateur. Si, hélas, le spectacle quotidien de cette multitude de ronds-de-cuir, décati prématurément, semble corroborer ce jugement, il est, en revanche, réconfortant de constater qu'en dépit des entraves et de la contagion d'un milieu souvent débilitant, émerge, parfois, de cette Administration anonyme, un tempérament qui, à lui seul, suffit à démontrer qu'une robuste personnalité trouve l'occasion de s'affirmer et de s'épanouir en tout terrain, fut-il même étatique.

Ces pensées frappèrent notre esprit tandis que nous parcourions, le mois dernier, la riante « Galerie Espace », du Mont-des-Arts, qui avait, pour la circonstance, revêtu ses plus beaux atours pour accueillir une rétrospective consacrée à Arthur Haulot, poète et photographe. Car, et cette révélation ne manquera pas de surprendre plus d'un lecteur, notre remuant et distingué commissaire général au Tourisme, après s'être taillé une réputation enviable dans les milieux intellectuels tant comme tribun que comme publiciste, tant comme folkloriste que comme sociologue, a taquiné, non sans bonheur, la muse avant de s'essayer, à son tour, dans ce périlleux passe-temps qu'est la photographie.

Périlleux, le genre l'est à coup sûr. Il suffit pour s'en convaincre d'évoquer les tonnes de pellicules qui, chaque année, principalement quand la saison touristique bat son plein, sont gaspillées par ces légions d'amateurs en quête de souvenirs originaux. Déjà déprécié au départ par la simplicité de la manœuvre qui, en fait, le met à la portée de tous, le genre a été et est encore l'objet d'attaques virulentes de la part de nombreux esthètes qui s'appuient sur l'automatisme du procédé pour lui dénier toute portée artistique.

Ces considérations pas plus que ces embûches n'ont rebuté Arthur Haulot qui a profité de ses missions à travers le monde pour se muer en chasseur d'images impénitent et glaner au cœur de nos cinq continents des visions qui ont la valeur d'un authentique témoignage. Nous songeons, entre autres, à ces pêcheurs et paysans de Macédoine, croqués sur le vif, au hasard du chemin, dont les visages marquetés, burinés, ravagés, loin de rebuter, traduisent, au contraire, par la magie de l'opérateur, l'éternelle noblesse du genre humain. Nous songeons, aussi, à ces compositions inondées de soleil telle cette vue de Byblos, cette chapelle à Patmos ou encore cette ruelle de Jérusalem où l'astre du jour éclate dans toute sa magni-

ficence. Nous songeons, encore, à ces études en clair-obscur, comme cette cathédrale de Séville, d'un étonnant effet pictural en toutes demi-teintes où, au-delà du flou recherché, le regard semble rencontrer l'infini. Nous songeons enfin à ces tableaux tantôt émouvants (Dachau), tantôt pleins de majesté (Boudha à Bangkok), tantôt insolites (Cariatide en Thaïlande) sinon déroutants (Génie à Bangkok) où la pierre même chante la grandeur et la misère de l'homme.

Même les paysages de Belgique, s'ils n'ont plus pour nous le charme de l'imprévu ne déparaient nullement dans cette admirable sélection et nous avons encore en mémoire cette vue impressionnante de la Mer du Nord où le poète a su capter et traduire, avec un réalisme saisissant, ses alternances d'impétuosité et de passivité qui font, en même temps que sa profonde originalité, le désespoir de nos hôteliers.

C'est à dessein que nous venons d'évoquer le poète à propos de cette dernière composition. Moins pour rappeler les mérites de l'auteur de « Poèmes du Temps retrouvé », « d'Adolescence » et de bien d'autres essais dont quelques-uns garnissaient les cimaises de l'exposition dans une présentation inédite et colorée de Serge Creuz que pour dégager la leçon de cette manifestation qui n'a point usurpé l'épithète d'artistique. En effet, si le message que nous a transmis, par le biais de procédé photographique, cet infatigable ambassadeur de notre tourisme qu'est resté Arthur Haulot, a réchauffé nos cœurs c'est avant tout, au poète qu'on le doit, lui qui a su animer et vivifier le plus anodin, le plus banal, le plus froid des clichés et l'élever au niveau de l'unique beauté.

Y. D.

## Cotisation pour 1963

80 F

Nous prions nos membres de vouloir bien, dès le présent, songer au renouvellement de leur cotisation et de verser la somme de 80 F, ou de 130 F pour les deux éditions, au C.C.P. N° 3857.76 avant le 15 décembre prochain.

Nous attirons l'attention des lecteurs, désireux de souscrire un abonnement à notre revue, que celui-ci prend toujours cours au 1<sup>er</sup> janvier.

Les numéros du dernier trimestre peuvent être obtenus à raison de 10 F le numéro.

## AVIS - ECHOS - AVIS - ECHOS - AVIS - ECHOS - AVIS -

### LE FILM DE TOURISME ET DE FOLKLORE

A l'occasion de la XII<sup>ème</sup> Semaine internationale du Film de Tourisme et de Folklore qui vient de se tenir à Bruxelles les différents prix ont été attribués comme suit :

**Médaille d'honneur du C.I.D.A.L.C.** — Louis Marin au meilleur film touristique à tendances culturelles : « ex-aquo » : « Romantisches Deutschland » (Allemagne); « Montagnes magiques » (France).

**Premier prix du Commissariat général au Tourisme** décerné au meilleur film de tourisme : « Vacances sur mesure » (Suisse).

Une mention spéciale est accordée à « Aged Land » (Grèce).

**Challenge du Ministère de l'Education nationale et de la Culture** au film touristique le plus susceptible de rendre des services à l'enseignement : « Lake Wilderness » (Afrique du Sud).

**Prix de l'Union internationale des Organismes officiels de Tourisme** au meilleur film touristique avec personnages participant à une action continue : « La Raya Amarilla » (Uruguay).

**Prix de la Commission internationale du Film touristique de l'U.I.O.O.T.** offert par le Commissariat Général au Tourisme de la Principauté de Monaco, au meilleur film de tourisme sportif : « Neiges » (Suisse).

Une mention spéciale a été accordée à « Hard to Windward » (Australie).

**Polytechnic film trophy** au meilleur film de propagande touristique produit par un Office National de Tourisme, membre de l'U.I.O.O.T. : « France à grand spectacle » (France).

**Coupe C.E.D.O.C.** au meilleur film touristique mettant en valeur un sanctuaire ou un monument religieux : non attribué.

Une mention spéciale a été accordée à « Le chemin de Saint-Jacques » (Espagne).

**Prix Sabena** au film le plus susceptible de montrer l'apport de l'aviation dans le tourisme international : non attribué.

**Prix du Comité Suprême d'Education Physique et de Tourisme de la République Populaire de Pologne et des Lignes Aériennes Polonaises LOT** au meilleur film sur le folklore : « Le Soleil Perdu » (Canada).

**Prix du Centre National du Film pour la Jeunesse** au meilleur film pour la jeunesse : « Return to the Wild » (Rhodésie-Nyassaland).

**Prix de l'Académie Internationale de Tourisme de Monaco** au meilleur film de reportage mettant en évidence la liaison intime de l'homme avec son pays : « Delta, Fase I » (Pays-Bas).

Une mention spéciale a été accordée à « Sur la Rivière » (U.R.S.S.).

**Prix Spécial du Jury** : « Festival International de Jazz » (Belgique).

### LA CAPACITE HOTELIERE DE BRUXELLES

M. Eric Wielemans, président de l'Union Syndicale des Hôteliers, Restaurateurs et Limonadiers de Bruxelles, ému par certaines affirmations émises au Conseil Communal de Bruxelles, lors du débat sur la « création éventuelle d'un nouvel hôtel sur le terrain du Bois de la Cambre », a adressé à M. J. De Boeck, échevin de la ville, une lettre dans laquelle il déclare :

« Je me demande si tous les membres du Conseil Communal connaissent la situation réelle de l'hôtellerie bruxelloise ? »

Et pour éclairer chacun, le président précise :

« Bruxelles est une des rares villes d'Europe où il ne se pose que rarement un problème de logement. Le nombre de chambres d'hôtel de première classe que possède Bruxelles est très nettement supérieur à celui que l'on peut trouver dans la majorité des grandes villes européennes; il n'existe pas de classification officielle des hôtels, il y a cependant une publication officielle qui jouit d'une grande réputation d'objectivité : il s'agit du Guide Michelin. D'après celui-ci, il y a à Bruxelles 1.938 (y compris les 250 chambres du Westbury, qui s'ouvrira bientôt) chambres de 1<sup>er</sup> ordre (en considérant comme chambres de 1<sup>er</sup> ordre celles des hôtels à 5 et 4 Tours du Guide Michelin). Or, il y a à :

Milan	1.207
Amsterdam	1.175
Vienne	745
Franckfort	668
Zurich	618
Cologne	608
Dusseldorf	496
La Haye	227

Il ressort de cette énumération que Bruxelles est pourvu d'une importante capacité hôtelière de qualité.

De plus, le pourcentage d'occupation des chambres des hôtels de premier ordre est d'environ 55 %; c'est un des coefficients d'occupation les plus bas d'Europe. Ce faible pourcentage d'occupation provient d'une part d'une durée de séjour moyen extrêmement réduite, d'autre part, d'une désaffectation de nuit durant les week-ends, laquelle doit être attribuée à la très grande proximité des principales villes européennes d'où viennent nos visiteurs.

L'on a beaucoup parlé depuis quelques mois des hôtels de Bruxelles. Je crois sincèrement que l'on a pensé voir un problème là où il n'y en a en réalité aucun. S'il est exact que la majorité des hôtels bruxellois existent depuis un certain nombre d'années il échappe peut-être (et c'est très excusable) à certains que les hôtels existants font de façon continue des investissements très importants qui leur permettent d'offrir à leur clientèle internationale des installations ultra-modernes.

Je me permets de conclure en réitérant l'invitation aux Membres du Conseil Communal que cela pourrait intéresser de visiter quelques-uns des premiers hôtels de Bruxelles. »

### Le demi-lion d'or d'Antoine de Bourgogne

Le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Albert I<sup>er</sup> a acquis une pièce très rare de Brabant : le demi-lion d'or d'Antoine de Bourgogne (1406-1415). En 1894, lorsque Alphonse de Witte publiait son livre resté classique sur les monnaies des ducs de Brabant, le seul exemplaire connu de ce demi-lion était celui conservé au Cabinet de France. Depuis lors, deux autres exemplaires de cette précieuse monnaie ont été découverts dans un trésor du Nord de la France vers 1936. C'est l'un de ces derniers que le Cabinet des Médailles a acheté récemment. L'autre se trouve en mains privées.

### Bruxelles a son

#### « Salon des femmes peintres et sculpteurs »

Depuis le 14 septembre dernier, Bruxelles a un « Salon des Femmes peintres et sculpteurs » qui risque fort de repositions de la capitale. Ce salon s'est tenu au centre d'art « Racines », rue Ravenstein, dont René Coryn est le directeur et Serge Creuz le directeur artistique.

La première exposition de « Racines » avait été consacrée à l'art belge : elle

allait abstraits et figuratifs avec un réel bonheur. Plusieurs artistes des expositions « Métiers d'art en Brabant » y participaient, et c'est l'une d'elles, Mary Dambiermont, qui a été chargée de faire la sélection de ce salon féminin.

Aux cimaises, deux œuvres de chacune des artistes suivantes : Renée Bilstein, Micheline Boyadjian, Marguerite Brouhon, Berthe Dubail, Suzanne Dufoing, Maud Hénon, Frida Houbert, Marie Howet, Francine Leuridan, Monique Martin, Hélène Riedel et Marthe Velle dont les émaux sont très appréciés chez nous. A ces noms de femmes peintres viennent s'ajouter ceux de deux femmes sculpteurs : Janine Janet et Marcelle Pourbaix, ainsi que celui de Mary Dambiermont, qui exposait deux tapisseries.

« Racines » et les artistes avaient tenu à dédier à la mémoire d'Anne Bonnet cette exposition qui précédait une présentation des œuvres récentes de Serge Creuz.

### Concours Godecharle 1963

#### BOURSES, D'UN MONTANT DE 40.000 F PAR AN, AU PROFIT D'ARTISTES

Il est rappelé aux artistes belges, statuaires, peintres et architectes, qui n'auront pas dépassé l'âge de vingt-huit ans au 1<sup>er</sup> janvier 1963 et qui désirent prendre part au prochain concours, que leur requête doit parvenir à la Commission des Bourses d'Etudes du des Fondations de Bourses d'Etudes du Brabant, place de la Vieille-Halle-aux-Blés, 30, à Bruxelles 1, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1963.

# Novembre et ses dictons

Novembre, avec ses brouillards et son soleil si pâle, qu'on risque de le prendre pour la lune, est une étape de l'hiver.

Ce curieux et assez sinistre mois est sans doute le plus fâcheux de l'année.

Plusieurs dictons font, naturellement, allusion au froid et au moyen de lui faire la nique... quand on dispose de bonnes bûches :

« A la Toussaint  
L'âtre est plein ».

Tout aussi sage, un autre affirme :

« A la Toussaint les blés doivent être semés,  
Et tous les fruits bien enserrés ».

Dans son raccourci merveilleux, n'est-il pas une pure synthèse de l'existence ?

Si novembre est pluvieux :

« De la St-Martin à la Noël,  
Il ne saurait trop pleuvoir, ni venter ».

Il connaît parfois des jours ensoleillés :

« En novembre quand il fait bon temps  
On dit que c'est l'été de la Saint-Martin. »

Le jour de la Saint-Martin (11 novembre) est un grand jour de sort. Celui-ci coïncide probablement avec une ancienne fête païenne qui se célébrait à l'entrée de l'hiver.

Cet été de la Saint-Martin, suivant la tradition, jalousement transmise d'une génération à l'autre,

« dure trois jours et un brin. »

La fête du saint évêque de Tours, très honoré en Belgique, était jadis liée aux travaux des champs, et des feux, dont on trouve encore des traces de nos jours, s'allumaient pour leur clôture.

Depuis l'année 1919, elle se confond avec la fête du Souvenir et du Relais sacré et acquiert de ce fait la fixité d'un rite.

Quant au dicton lui-même, il a dans nos régions des chances diverses.

Autrefois, le 11 novembre, on immolait une oie dont l'os permettait de prévoir le temps. Rouge : hiver froid; blanc : hiver doux.

Quoi qu'il en soit, après une semaine de bon et de beau temps, le gel s'installe. Les dahlias et même les roses, pourtant coriaces, tournent à la rouille.

Dès le 15 novembre, les choses se gâtent : voici venir le brouillard opaque, la pluie froide, le rétrécissement du jour.

On peut s'attendre, tous les jours, à la neige et au gel et si le 23, le givre transforme les vitres de

nos demeures en bouquets de fleurs variées, ne le regrettons pas trop car

« A la Saint-Clément  
Si l'hiver est dans son plein,  
Nous aurons fort beau printemps ».

Lorsque la première neige apparaît très tôt, il ne faut pas craindre un hiver trop rigoureux, contrairement à ce qu'on pense en règle générale. En effet,

« S'il neige avant la Ste-Catherine  
L'hiver s'est éraflé l'échine ».

Cette constatation se vérifie encore le 25 novembre, le jour même de la fête de la patronne des vieilles filles :

« Ste-Catherine ne va pas  
Sans son blanc manteau ».

Or, dans ce cas :

« Lorsqu'il neige à la Ste-Catherine,  
L'hiver est avorté. »

Il est peut-être de bon ton de se moquer des vieilles choses du passé, des « anciennetés » comme a dit un jour un brave paysan, mais croyez-moi, les vieux dictons ont souvent raison et ce dernier contient, sans nul doute, avec une rare philosophie, toutes les prévisions qu'on pourrait faire sur la dernière saison de l'année :

« Si l'hiver va droit son chemin  
Vous l'aurez à la Saint-Martin,  
S'il retardait un seul instant  
Vous l'aurez à la Saint-Clément,  
S'il trouve son chemin barré  
Vous l'aurez à la Saint-Barnabé,  
Si par hasard il s'égarait  
Vous l'aurez en mai ».

## NOVEMBRE FOLKLORIQUE

C'est avant-dernier mois de l'année civile est riche en coutumes depuis le premier jour, qui voit le traditionnel pèlerinage aux tombes jusqu'au 25, qui nous annonce la Sainte-Catherine et son fameux « bonnet », en passant par la Saint-Hubert, le 3, très en honneur un peu partout mais surtout dans les Ardennes; par la Saint-Léonard, le 6, patron des mineurs, des fruitiers et des prisonniers; par la Saint-Martin, patron de Visé et ordonnateur d'un petit été, dit de la Saint-Martin; par la Ste-Cécile, patronne des musiciennes, le 22 et par la Saint-Clément, le 23, que l'on évoquait, autrefois, pour retrouver les noyés.

# CALENDRIER TOURISTIQUE ET FOLKLORIQUE

## NOVEMBRE

- BRUXELLES : Hôtel de Ville, Service des Archives : Exposition du Cartulaire de la Grand-Place. (Ouverte jusqu'au 15 novembre.)
- DIEST : Pèlerinage à la chapelle de « Tous les Saints ».  
UCCLE : Hommage solennel aux victimes civiles et militaires des deux guerres. A 11 h cortège patriotique au cimetière de Verrewinkel.
- BRUXELLES : Messe solennelle de Saint-Hubert et bénédiction de pain à l'église Notre-Dame du Sablon.
- MONTAIGU : Procession aux Chandelles.  
NIVELLES : Concours de mangeurs de « Tarte al'djote » (spécialité nivelloise).  
TERVUREN : Fête de St-Hubert. Messe en plein air, bénédiction des chevaux et des chiens.
- DANS TOUT LE PAYS : célébration de l'Armistice.  
GRIMBERGEN : Concert de carillon (ainsi que les 15 et 22 novembre).  
LEEUV-ST-PIERRE : Marché annuel.
- et 19 GANSHOREN : Fêtes de la Saint-Martin. — Cortège folklorique.
- BRUXELLES : Hôtel de Ville, exposition de la Société d'Archéologie : trésor d'art constitué d'orfèvreries tirées de dix-neuf paroisses bruxelloises. (Ouverte jusqu'au 30 novembre.)

- TIRLEMONT : Bal du bourgmestre.  
NIVELLES : Bal Arts et Métiers.  
ETTERBEEK : Spectacle de marionnettes. Ecole rue de Gerlache.

## DECEMBRE

- MEISE : Pèlerinage des forgerons et propriétaires de tracteurs à la chapelle St-Eloi (Hasseltberg).
- DANS LES GRANDES ABBAYES : Messe de Minuit.  
DANS LES GRANDS CENTRES : « Fêtes de Noël et illuminations ».

## JANVIER 1963

- UN PEU PARTOUT : Cortège des Rois Mages.
- GAMMERAGES : Fête folklorique à l'occasion de la Saint-Paul. (Cette coutume remonte à l'année 1382.)

## LE CONCOURS DELAUNOIS 1962

Le deuxième concours (trisannuel) Delaunois en faveur d'artistes peintres de Louvain, a été remporté par Bob Daenen de Héverlé.

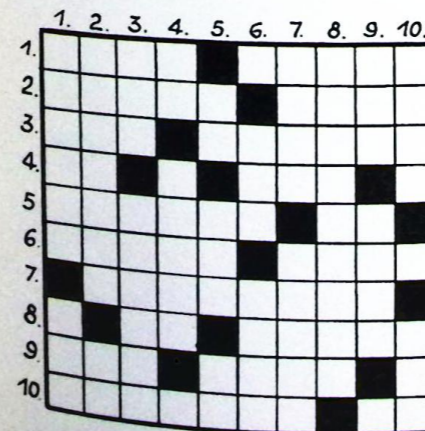
Rappelons que le premier concours (1959) organisé en souvenir d'Alfred Delaunois, ancien directeur de l'Académie royale des Beaux-Arts de Louvain et qui comporte une bourse de 40.000 francs, avait été enlevé par Jos. Vanbekbergen, de Kessel-Lo.

# NOS MOTS CROISÉS

## PROBLEME N° 35

### HORIZONTELEMENT.

- Commune du Brabant où l'on peut admirer une église gothique et un vieil hôpital. — Saint vénéré à Lembeek.
- Peintre de renom qui a donné son nom à une rue de Schaerbeek. — Lieu-dit à Anderlecht.
- Terrain. — Nom d'un musée de Waterloo.
- Interjection. Hameau au nord de Gossoncourt, qui possède un château.
- Moulin qui servit d'observatoire à Napoléon, le 16 juin 1815. — Fin de verbe.
- Troisième personne. — Précède « Ry » dans le nom d'un hameau brabançon.
- Ville du Brabant considérée comme le berceau de la dynastie carolingienne. — Aventurier anglais.
- Article. — Aventurier anglais.
- Oignon de forte odeur. — Vieux.
- Commune du Brabant. — Langue ancienne.



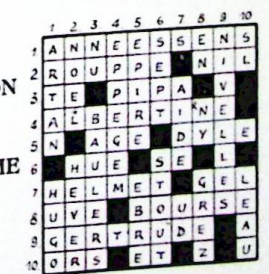
- Pronom. — Affaibli. — Symbole chimique de l'argent.
- Ancien bourgmestre de Bruxelles. — Habite.
- Premier mot du nom d'une commune brabançonne. — Ancien échevin qui a donné son nom à une rue populaire de Bruxelles.
- Oiseaux.
- En Chaldée. — Nom d'une des maisons de la Grand-Place de Bruxelles.
- Venues au monde. — Nom d'une des maisons de la Grand-Place de Bruxelles.

### SOLUTION

DU

PROBLEME

N° 34

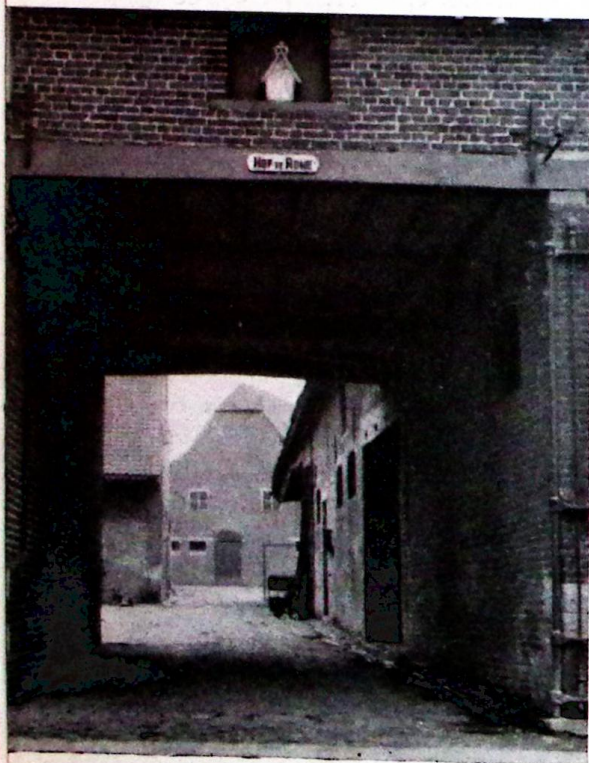


# PEDE-SAINTE-ANNE

## mérite une visite

Paisible, la campagne de Pede-Sainte-Anne est restée grande dans sa simplicité. On y goûte le silence; on peut encore y rêver. Aux prochains beaux jours, les amateurs pourront aller les apprécier.

*Ici, une ferme porte un nom assez inattendu : « Hof te Rome ».*



*A maints détours de chemins, on rencontre de pittoresques ou modernes chapelles.*



*Étroite et sinueuse, la Pède arrose un charmante vallée.*

*La flèche effilée de la chapelle Sainte-Anne, véritable petit joyau, s'élève dans le beau ciel brabançon. (Dessin à la plume et à l'encre de Chine par Colette de Sadeleer.)*

